

# **OBSERVATOIRE DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19**

---

Mars 2021

NB : L'Observatoire de la Covid-19 a pour objectif de mesurer les conséquences sanitaires et économiques de l'épidémie de Covid-19 en Principauté. Il a été mis en place en complément des rapports réalisés par l'IMSEE en novembre 2020 et janvier 2021.

Ainsi, cette publication présente chaque mois une analyse des données sanitaires, de mortalité et de natalité et est enrichie trimestriellement des données relatives à l'économie et à l'emploi en Principauté.

Pour cette édition :

- Les données sanitaires sont arrêtées à début mars 2021 ;
- Les données de mortalité et de natalité sont arrêtées à février 2021 ;
- Les données relatives à l'économie et à l'emploi sont arrêtées à décembre 2020.

<b>DATES-CLÉS .....</b>	<b>4</b>
<b>1 DONNÉS SANITAIRES .....</b>	<b>5</b>
1.1 Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19.....	5
1.2 Vaccination.....	11
<b>2 MORTALITÉ ET NATALITÉ .....</b>	<b>13</b>
2.3 Analyse des décès .....	13
2.4 Analyse des naissances.....	14
<b>3 ÉCONOMIE.....</b>	<b>15</b>
3.1 Chiffre d'affaires.....	15
3.2 Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et Impôt Sur les Bénéfices (ISB).....	17
3.3 Créations et radiations d'établissements .....	18
<b>4 EMPLOI.....</b>	<b>21</b>
4.1 Recours au dispositif de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR) .....	21
4.2 Évolution de l'emploi salarié du secteur privé .....	24
4.3 Détail des quatre principaux Grands Secteurs d'Activité.....	28

## Dates-clés

### Janvier

- 
- Le 1<sup>er</sup> : les personnes de 75 ans et + peuvent se faire vacciner (début de la vaccination le 31/12/2020)
  - Le 8 : début de la campagne de vaccination des professionnels du CHPG (50 ans et +, ayant des facteurs de comorbidités, particulièrement exposés...)
  - Le 9 : 23<sup>e</sup> réunion du Comité mixte de suivi
  - Le 11 : fermeture des restaurants le soir
  - Du 11/01 au 19/02 inclus : prolongement du couvre-feu de 19h à 6h ; accès réservé aux restaurants pour les résidents et salariés de la Principauté le midi ; recours massif au télétravail
  - Le 19 : lancement de la vaccination pour les personnes âgées entre 65 et 74 ans
  - Le 25 : centre de vaccination déplacé au Grimaldi Forum

- 
- Le 1<sup>er</sup> : 2 639 773 cas confirmés
  - Le 16 : l'ensemble du territoire métropolitain est soumis au couvre-feu à partir de 18h jusqu'à 6h
  - Le 31 : toute entrée/sortie en France du territoire à destination/provenance d'un pays extérieur à l'UE sont interdites, sauf motif impérieux

- 
- Le 13 : l'arrêté du Conseil des Ministres prolonge l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 30 avril 2021
  - Le 26 : cap des 100 000 morts atteint au Royaume-Uni



### Février

- Le 7 : le bilan sanitaire s'élève à 1 655 personnes touchées par le coronavirus
- Du 8 au 19 mars inclus : télétravail obligatoire lorsque possible
- Le 10 : prolongation de la suspension du délai de carence de 3 jours en cas d'arrêt de travail en vue d'un dépistage PCR
- Le 17 : prolongation du dispositif en vigueur jusqu'au 19 mars inclus (télétravail, couvre-feu, rassemblements sur l'espace public limités à 6, port du masque obligatoire sur l'ensemble de l'espace public...)
- Le 24 : conférence de presse du Gouvernement pour faire un point sur la situation sanitaire

- Le 1<sup>er</sup> : 3 201 461 cas confirmés et fermeture des commerces non-alimentaires de plus de 2 000m<sup>2</sup>
- Le 19 : durée d'isolement passe à 10 jours (cas positifs)
- Le 27 : confinement partiel le week-end des Alpes-Maritimes du vendredi 18h au lundi 6h – sur la bande littorale
- Le 25 : 20 départements sont placés sous surveillance renforcée

- Le 23 : le décret-loi du 23 février a prolongé jusqu'au 27 mars 2021, sur tout le territoire, l'interdiction de se déplacer entre différentes régions sauf besoins spécifiques
- Le 27 : autorisation d'un nouveau vaccin aux États-Unis

### Mars

- Le 4 : le bilan sanitaire de la Principauté s'élève à 1 997 personnes touchées par le coronavirus et le taux d'incidence s'établit à 171. Il est orienté à la baisse depuis le pic du 6 février où il atteignait 451 (son plus haut niveau)

- Le 1<sup>er</sup> : 3 760 671 cas confirmés
- Le 4 : mise en place d'une surveillance renforcée dans 3 nouveaux départements

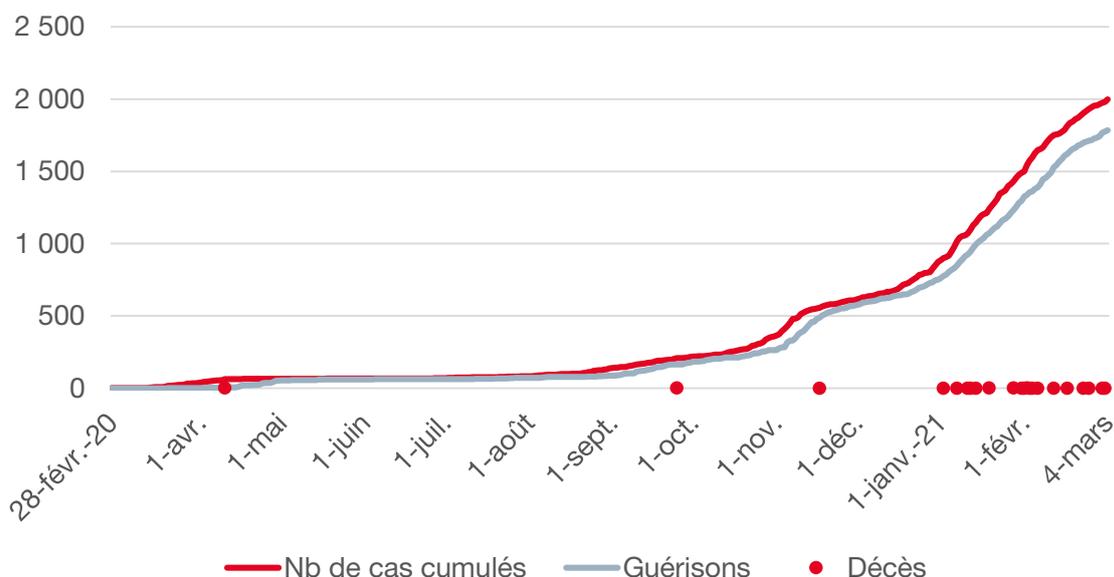
- Depuis le 3 janvier 2020 jusqu'au 11 mars 2021 : il y a eu 3 123 368 cas en Italie pour 100 811 morts
- Le 10 : 300 002 228 doses de vaccin ont été administrées
- Le 11 : 117 799 584 cas de COVID-19 dans le monde

# 1 Données sanitaires

## 1.1 Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19

Les données de suivi sanitaire de la Covid-19 sont arrêtées au 4 mars 2021. Elles proviennent du Département des Affaires Sociales et de la Santé qui regroupe les éléments issus de la Direction de l'Action Sanitaire, du Centre Hospitalier Princesse Grace, de la Cellule d'Enquête Épidémiologique, de la Cellule de Suivi à Domicile, de la médecine de ville, des officines de pharmacie, du Centre Scientifique de Monaco et des laboratoires d'analyses médicales.

### Évolution du nombre de cas cumulés de Covid-19 et des guérisons pour les résidents de Monaco



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 4 mars 2021, le nombre de cas cumulés atteint les 1 997, dont 1 122 uniquement en 2021 contre 875 pour l'ensemble de l'année 2020.

26 décès de résidents (11 hommes et 15 femmes) sont à signaler sur la période étudiée, dont 23 en 2021. 8 décès concernent des personnes de nationalité monégasque.

## Évolution du taux d'incidence quotidien de Covid-19 pour les résidents de Monaco



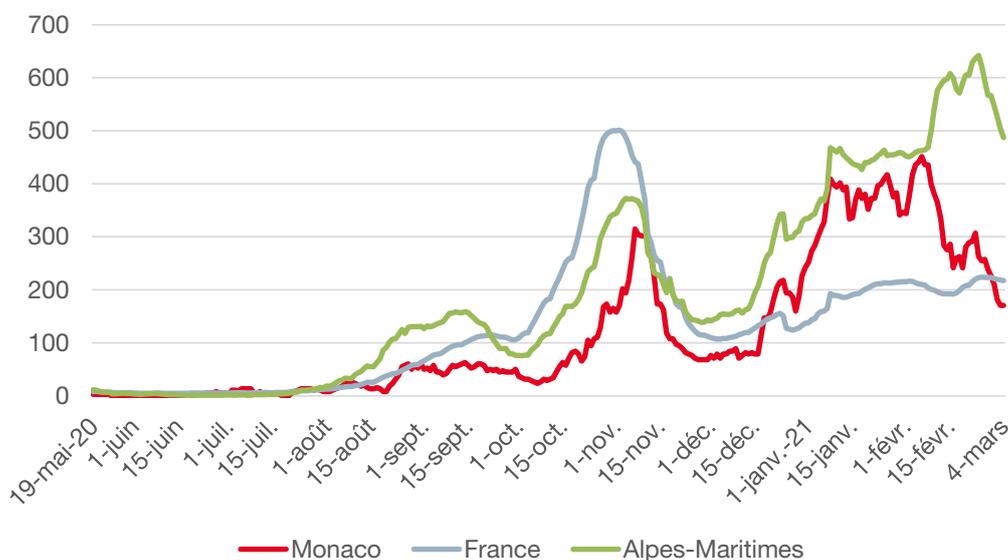
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Le taux d'incidence quotidien correspond au nombre de tests positifs sur les 7 derniers jours pour 100 000 habitants, soit :  $100\,000 \times \text{nb de cas positifs sur 7 jours} / \text{estimation du nb d'habitants}^1$ .

Au 4 mars 2021, le taux d'incidence s'établit à 171 et est orienté à la baisse depuis le pic du 6 février où il atteignait 451, son plus haut niveau depuis le début de l'épidémie.

En comparaison, au 7 novembre 2020, le maximum était de 315. Le taux a mécaniquement augmenté à partir du 21 décembre, date de prise en compte des tests antigéniques.

## Évolution du taux d'incidence quotidien de Covid-19 à Monaco, en France et dans les Alpes-Maritimes



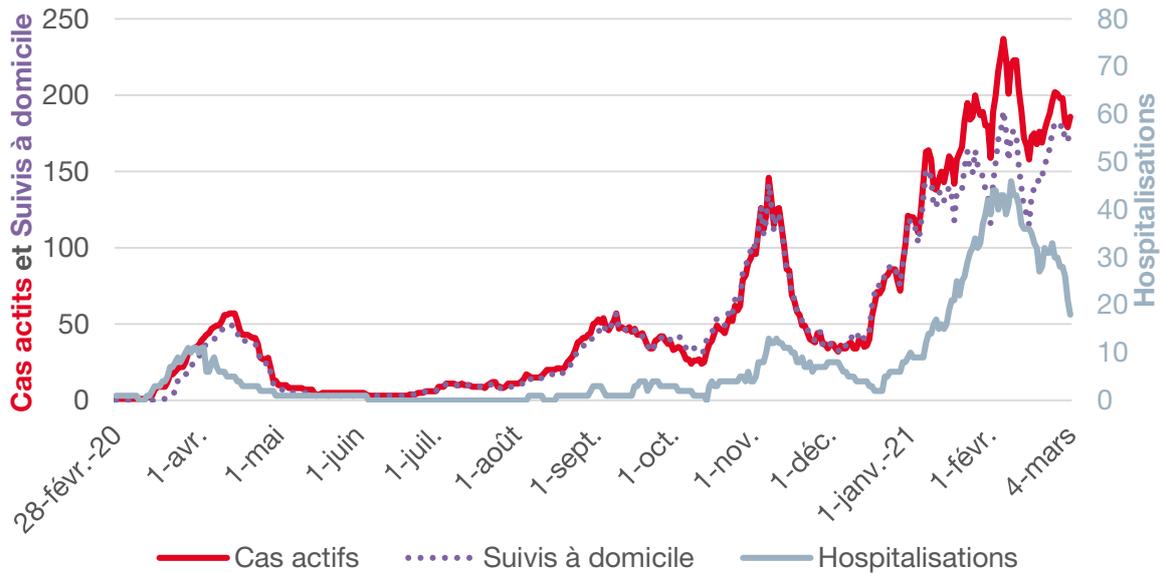
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – Santé publique France – IMSEE

Entre mai et décembre 2020, le taux d'incidence à Monaco suit la tendance de ceux de la France et des Alpes-Maritimes, tout en restant inférieur. À partir de mi-décembre, les taux monégasque et maralpin augmentent nettement plus vite que celui de la France, qui reste relativement stable depuis fin janvier 2021.

Début février, le taux d'incidence à Monaco décroche par rapport aux Alpes-Maritimes et bascule même en deçà du niveau français. Il atteint 171 au 4 mars contre 217 en France et 487 dans les Alpes-Maritimes.

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2019, la population résidente est estimée à 38 100 habitants. (Sources : imsee.mc - Arrêté Ministériel n° 2020-317 du 16 avril 2020.)

Évolution des cas actifs, suivis à domicile et des hospitalisations liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco

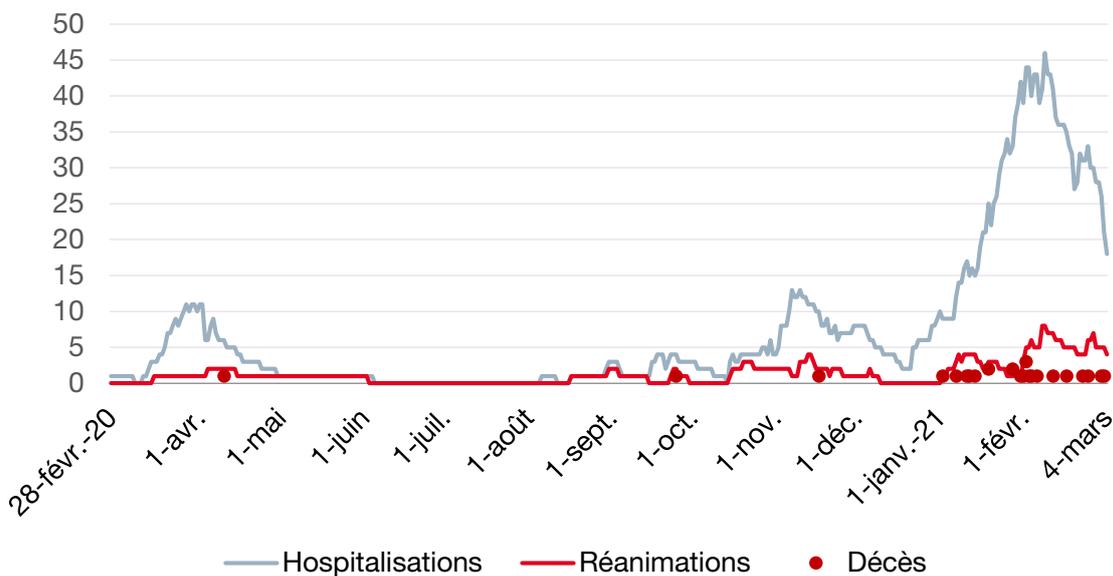


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 4 mars 2021, le nombre de cas actifs est de 186, sur une pente décroissante depuis le pic de 237 cas atteint le 6 février. En comparaison, il était de 57 au premier pic mi-avril et de 146 début novembre. Toutefois, ces chiffres sont à relativiser étant donné l'évolution des méthodes et capacités de tests entre ces trois dates.

Les hospitalisations<sup>1</sup> suivent la tendance des cas actifs depuis l'été 2020 et baissent encore plus fortement début mars 2021.

Évolution des hospitalisations et réanimations liées à la Covid-19 pour les résidents de Monaco



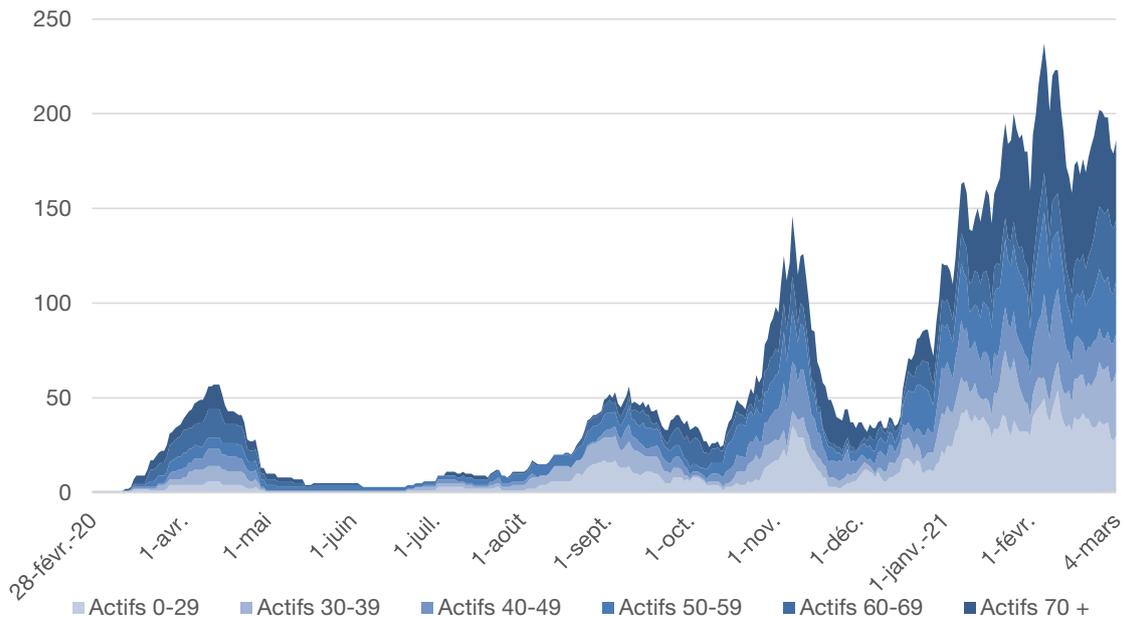
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

NB : Les cas en réanimation sont également comptabilisés en hospitalisation

Au 4 mars 2021, 18 patients sont hospitalisés<sup>1</sup>. Le nombre maximum d'hospitalisations a été atteint le 9 février avec un total de 46. En comparaison, il était de 11 fin mars / début avril 2020 et de 13 début novembre. Le nombre de cas en réanimation, qui était resté relativement stable en 2020 (avec un maximum de 4 les 13 et 14 novembre 2020), a augmenté en février 2021 pour atteindre un pic de 8 résidents les 8 et 9 février et reste relativement élevé.

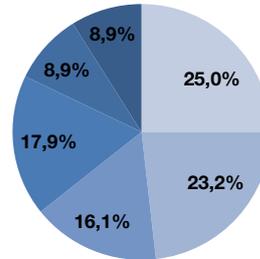
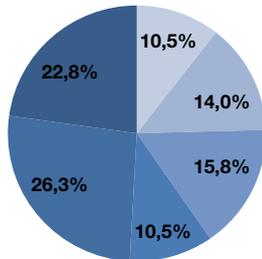
<sup>1</sup> Les hospitalisations présentées ici sont celles en unité Covid. Une fois le patient considéré comme guéri de la Covid-19, il n'est plus comptabilisé dans ces graphiques, même s'il reste hospitalisé pour d'autres motifs.

## Évolution des cas actifs de Covid-19 selon la tranche d'âge pour les résidents de Monaco



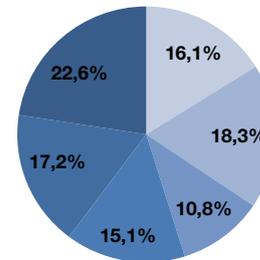
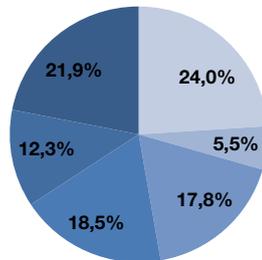
13/04/20 : âge moyen 54,1 ans

09/09/20 : âge moyen 42,7 ans



07/11/20 : âge moyen 49,1 ans

04/03/21 : âge moyen 51,2 ans



% Actifs 0-29    
  % Actifs 30-39    
  % Actifs 40-49  
 % Actifs 50-59    
  % Actifs 60-69    
  % Actifs 70 +

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au premier pic de l'épidémie (mi-avril 2020), les cas actifs étaient relativement âgés : la moitié avait 60 ans et plus. En comparaison, au pic de septembre, ils étaient beaucoup plus jeunes : près de la moitié avait moins de 40 ans.

Par la suite, un vieillissement est à constater. Au pic du 7 novembre, plus de la moitié des cas actifs avait 50 ans et plus.

Au 4 mars 2021, cette tendance se poursuit : quatre cas actifs sur dix sont âgés de 60 ans et plus.

## Indicateurs de suivi de la Covid-19 pour les résidents de Monaco au 4 mars 2021

Nb de cas cumulés	1 997
Part de cas cumulés sur la population résidente	5,2%
Nb d'hospitalisations cumulées	193
Part d'hospitalisation sur le nb de cas cumulés	9,7%
Nb de cas en réanimations cumulés	43
Part de cas en réanimation sur le nb d'hospitalisations	22,3%
Part de cas en réanimation sur le nb de cas cumulés	2,2%
Nb de décès cumulés	26
Part de décès sur le nb de cas cumulés	1,3%

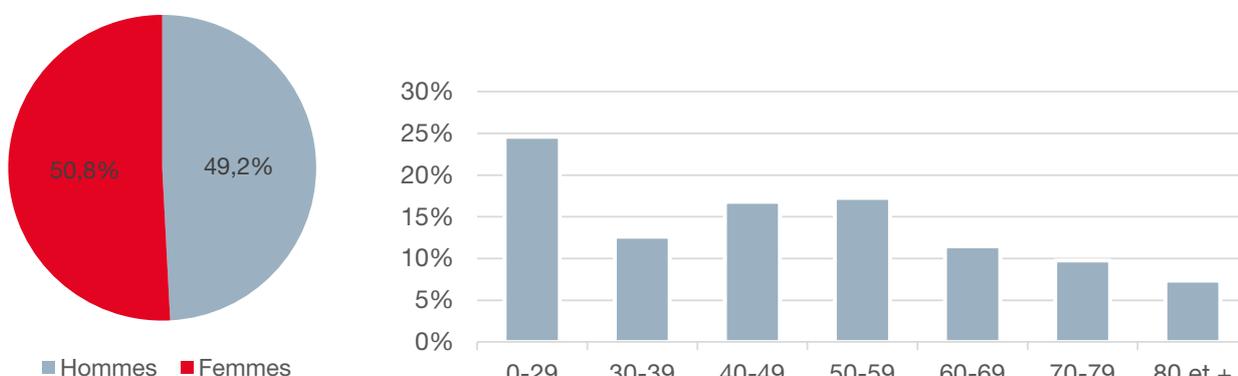
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 4 mars 2021, le nombre de cas cumulés atteint les 1 997 individus, soit 5,2 % de la population résidente<sup>1</sup>.

Près de 10 % des cas ont nécessité une hospitalisation, soit 193 cas au total, dont 43 en réanimation.

Les décès représentent 1,3 % des cas cumulés. L'âge moyen au décès est de 83,2 ans au global (82,4 ans pour les hommes et 83,7 ans pour les femmes).

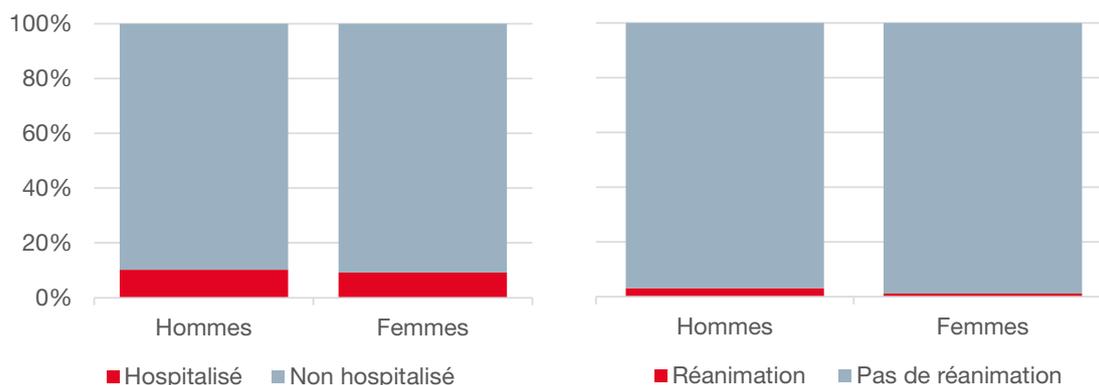
### Répartition par sexe et par âge des cas de Covid-19



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

La répartition par sexe est paritaire : 50,8 % de femmes et 49,2 % d'hommes. Près de 25 % des cas sont âgés de moins de 30 ans et plus du tiers ont entre 40 et 59 ans. 7,4 % a 80 ans et plus.

### Part des patients hospitalisés et en réanimation en raison de la Covid-19 selon le sexe

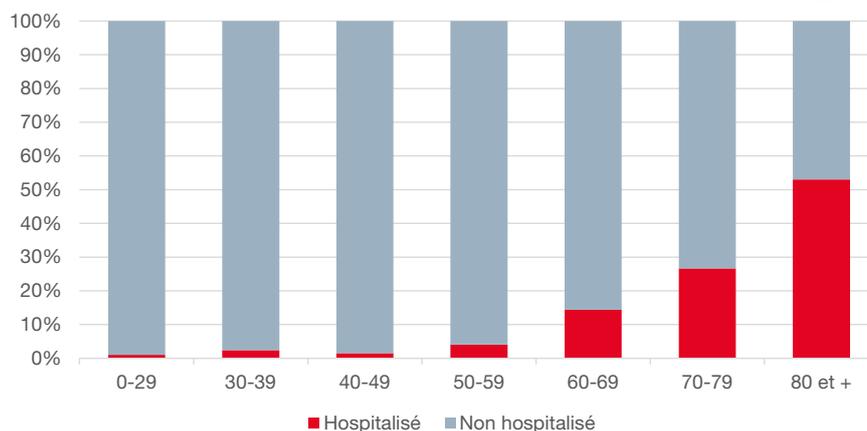


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Les hommes sont légèrement plus souvent hospitalisés que les femmes (10,2 % contre 9,2 %). Ils sont nettement plus concernés par la réanimation : 3,2 % des cas pour les hommes contre 1,2 % pour les femmes.

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2019, la population résidente est estimée à 38 100 habitants. (Sources : imsee.mc - Arrêté Ministériel n° 2020-317 du 16 avril 2020.)

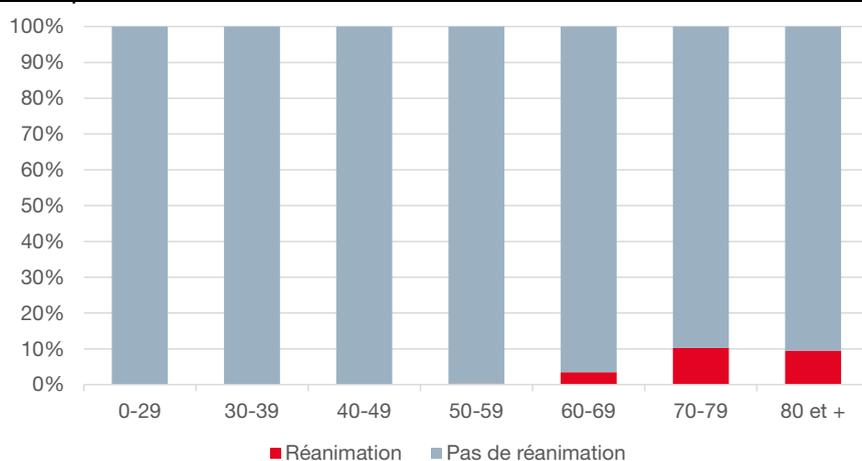
### Part des hospitalisations liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

La part des hospitalisations augmente avec l'âge. 1,0 % des cas âgés de moins de 30 ans sont concernés par une hospitalisation contre 14,4 % entre 60-69 ans, près de 30 % entre 70-79 ans et plus de 50 % après 80 ans.

### Part des hospitalisations en réanimation liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Les hospitalisations en réanimation concernent exclusivement des personnes âgées de 50 ans et plus. Elles représentent 3,5 % des cas entre 60 et 69 ans et un cas sur dix après 70 ans.

### Durées moyennes des indicateurs de suivi de la Covid-19 au 4 mars 2021

Durée moyenne de guérison	9,7
Durée moyenne de guérison hors hospitalisation	8,9
Durée moyenne de guérison des cas suivis à domicile	8,4
Durée moyenne des hospitalisations	13,0
Durée moyenne des hospitalisations hors réanimation	10,4

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Unité : jours

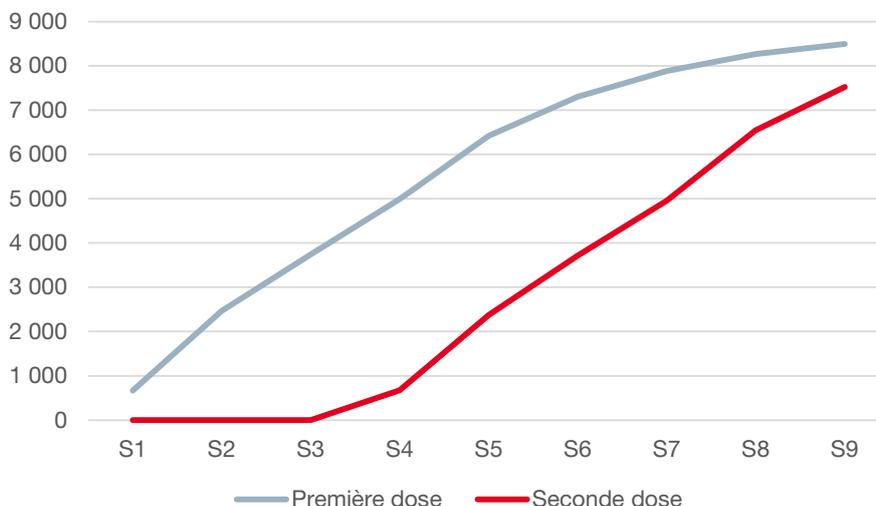
La durée moyenne de guérison s'établit à 9,7 jours au global et à 8,9 jours pour les cas hors hospitalisation. La durée moyenne des hospitalisations<sup>1</sup> est de 13,0 jours au global, et est de 10,4 jours pour les patients n'ayant pas fait de séjour en réanimation.

<sup>1</sup> Les durées d'hospitalisations présentées incluent celles des patients en unité Covid ainsi que celles éventuelles pour d'autres motifs.

## 1.2 Vaccination

Les données de vaccination sont arrêtées au 7 mars 2021. La campagne a débuté le 31 décembre 2020 en Principauté. Un seul type de vaccin est pour l'instant administré, le Comirnaty de Pfizer/BioNTech, qui nécessite l'injection de deux doses à 21 jours d'intervalle. À ce jour, une priorité est donnée en fonction des catégories d'âges, des facteurs à risques et des corps de métiers exposés.

Évolution hebdomadaire du nombre de vaccins injectés en 2021

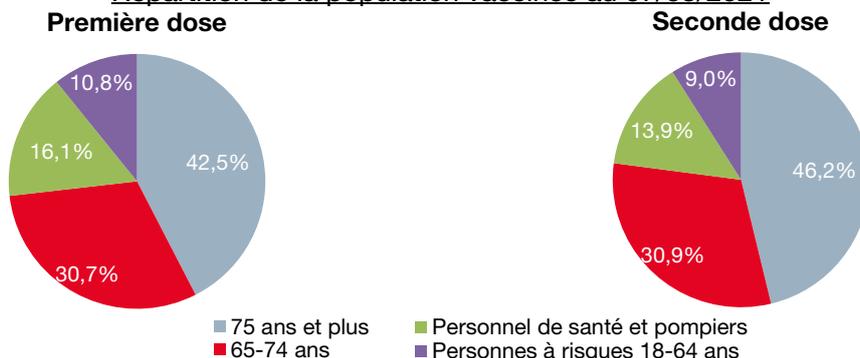


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

NB : Les données de la Semaine 1 incluent également celles de la Semaine 53 de 2020.

Au 7 mars 2021 (semaine 9), près de 8 500 premières injections ont été réalisées, ainsi que plus de 7 500 secondes doses.

Répartition de la population vaccinée au 07/03/2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Environ trois quarts des injections (première et seconde doses) concernent des résidents de 65 ans et plus.

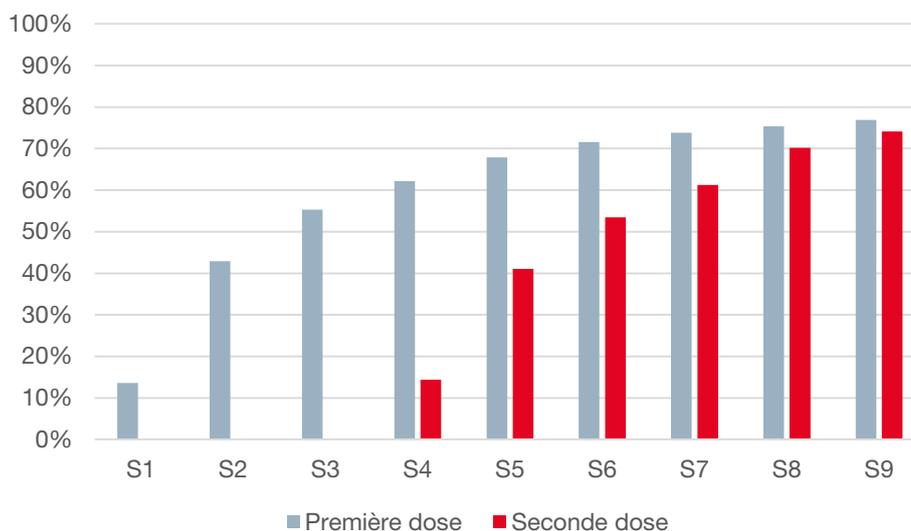
Répartition du lieu de vaccination au 07/03/2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Les trois quarts des injections sont réalisées au Centre de vaccination. Plus de 500 primo-injections et 436 secondes doses ont été administrées par l'équipe mobile.

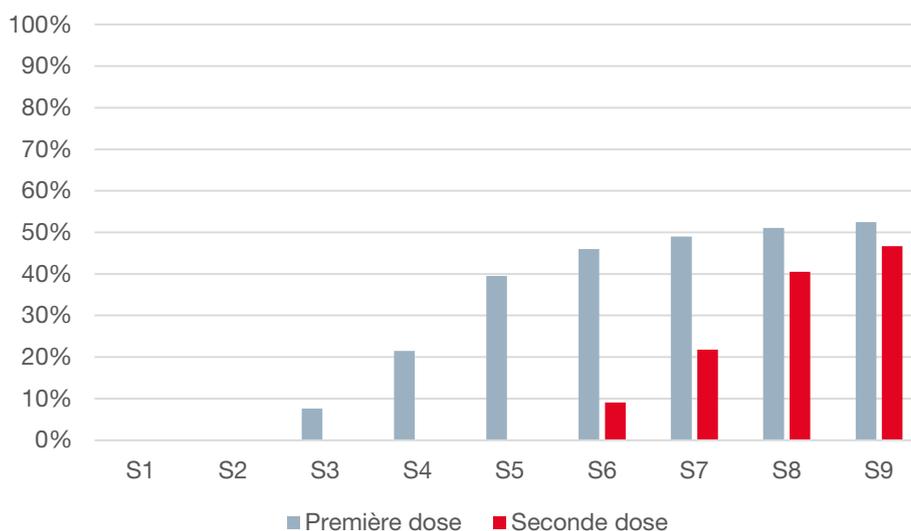
### Évolution de la part des résidents de 75 ans et plus<sup>1</sup> vaccinés en 2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 7 mars 2021, 76,9 % des résidents de 75 ans et plus ont bénéficié d'une première injection et près des trois quarts des deux doses de vaccins.

### Évolution de la part des résidents des 65-74 ans<sup>2</sup> vaccinés en 2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 7 mars 2021, plus de la moitié des résidents âgés de 65 à 74 ans ont été vaccinés une fois. 46,7 % l'ont été avec la seconde dose.

<sup>1</sup> Cette part est calculée à partir de la population résidente de 75 ans et plus estimée au [Recensement 2016](#).

<sup>2</sup> Cette part est calculée à partir de la population résidente âgée de 65 à 74 ans estimée au [Recensement 2016](#).

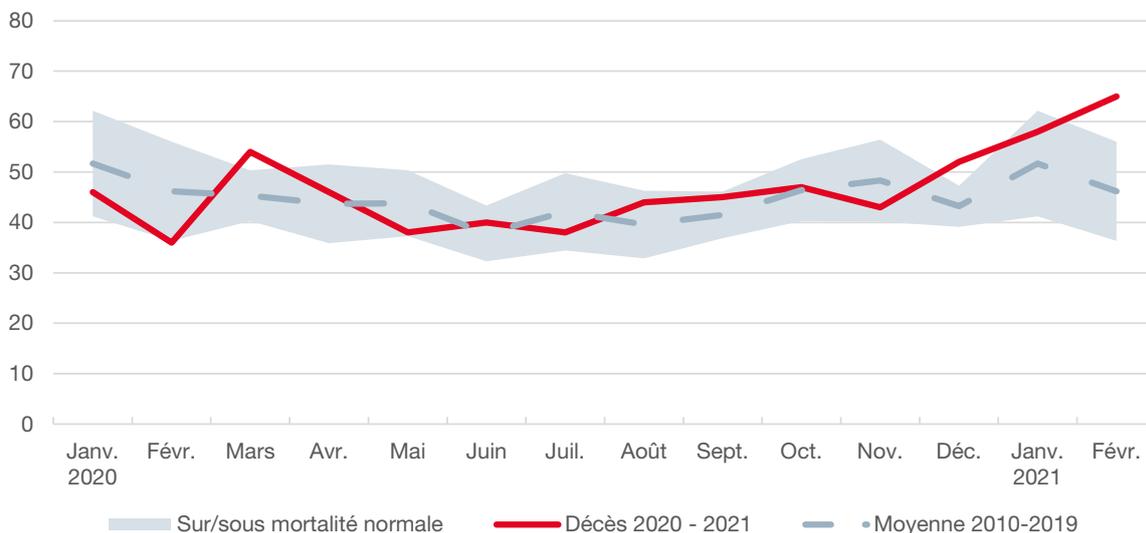
## 2 Mortalité et natalité

### 2.3 Analyse des décès

Pour rappel, les résultats présentés restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés. De plus, la cause du décès n'est pas une information disponible via les données de l'État Civil.

La sur/sous mortalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des décès au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la mortalité observée en 2020 et 2021, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de décès par rapport à la normale.

Nombre de décès mensuels à Monaco



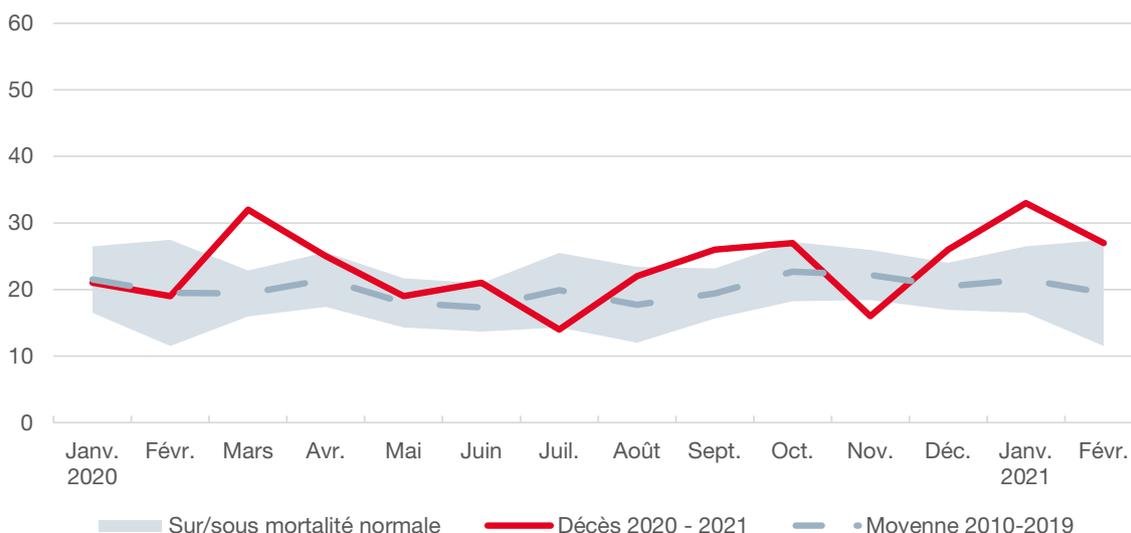
Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en février 2021, 65 décès ont été enregistrés à Monaco contre 46 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous mortalité normale située entre 36 et 56 décès.

En février 2021, la surmortalité est très nette avec 65 décès enregistrés à Monaco, soit le 4<sup>e</sup> mois le plus meurtrier depuis 2010.

Les variations mensuelles en 2020 restent relativement faibles par rapport à la moyenne observée entre 2010 et 2019, excepté pour mars et décembre 2020 qui font apparaître une surmortalité significative.

Nombre de décès mensuels de résidents à Monaco



Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en février 2021, 27 décès de résidents ont été enregistrés à Monaco contre 20 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous mortalité normale située entre 16 et 28 décès.

En février 2021, ainsi qu'aux mois d'août à octobre et décembre 2020, le nombre de décès mensuels est plus élevé que la moyenne 2010-2019, avec environ 5 décès supplémentaires par mois.

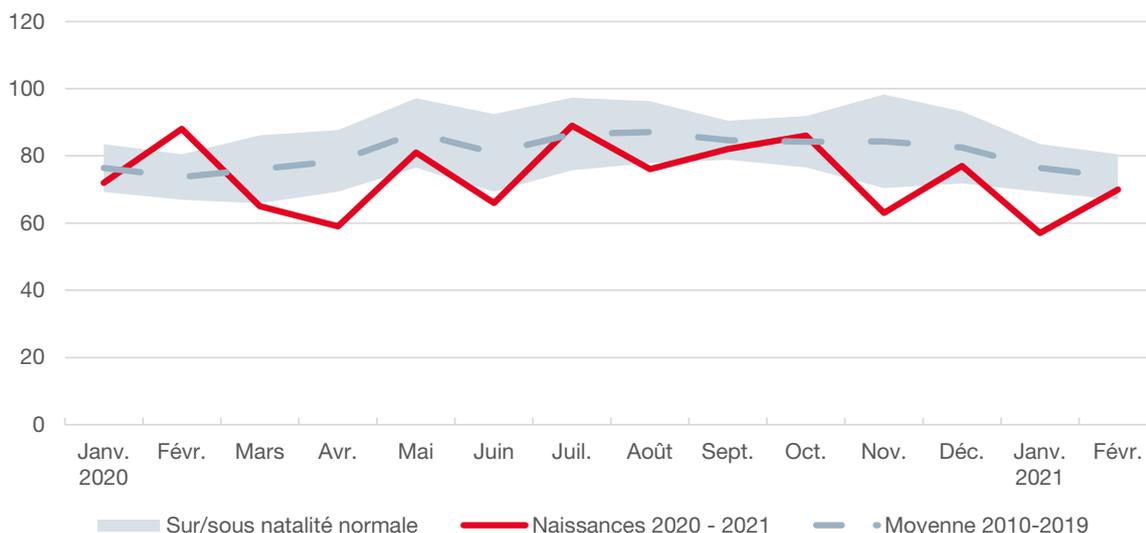
Mars 2020 et janvier 2021 font apparaître un excédent d'une dizaine de décès par rapport à la normale 2010-2019.

## 2.4 Analyse des naissances

Pour rappel, les résultats présentés restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

La sur/sous natalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des naissances au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la natalité observée en 2020 et 2021, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de naissances par rapport à la normale.

Nombre de naissances mensuelles à Monaco



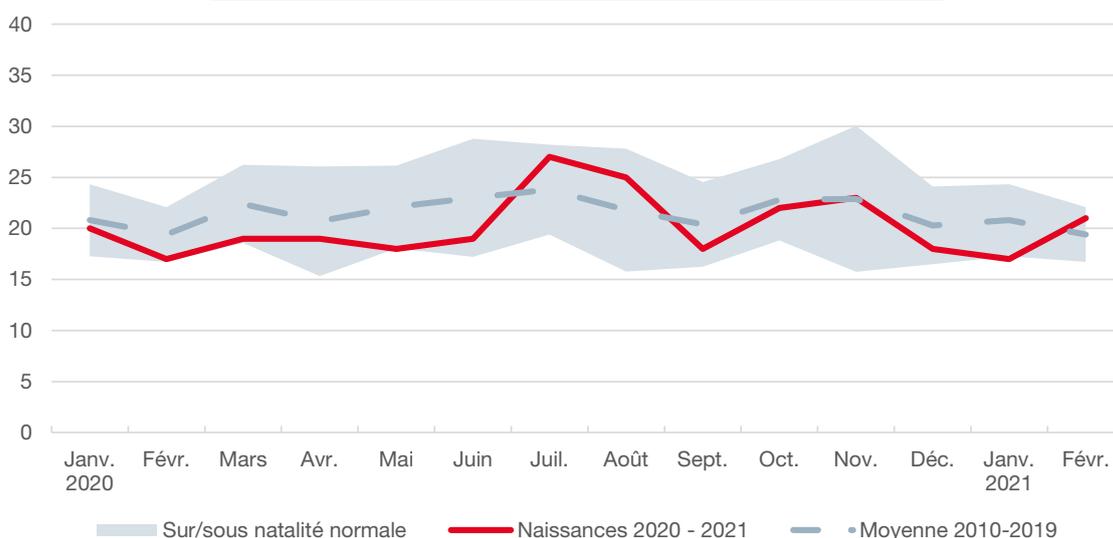
Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en février 2021, 70 naissances ont été enregistrées à Monaco contre 74 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous natalité normale située entre 67 et 81 naissances.

En février 2021, le nombre de naissances à Monaco est proche de la normale 2010-2019, après un mois de janvier où la sous-natalité était très nette avec un déficit de 19 naissances par rapport à la moyenne.

En 2020, les mois où l'écart est le plus marqué sont novembre (-21 naissances) et avril (-20 naissances), ce qui correspond aux périodes de confinement en France. Ces baisses importantes peuvent ainsi s'expliquer par un changement du lieu d'accouchement des femmes non résidentes, qui représentent en temps normal une très grande majorité des naissances en Principauté.

Nombre de naissances mensuelles de résidents à Monaco



Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en février 2021, 21 naissances de résidents ont été enregistrées à Monaco contre 19 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous natalité normale située entre 17 et 22 naissances.

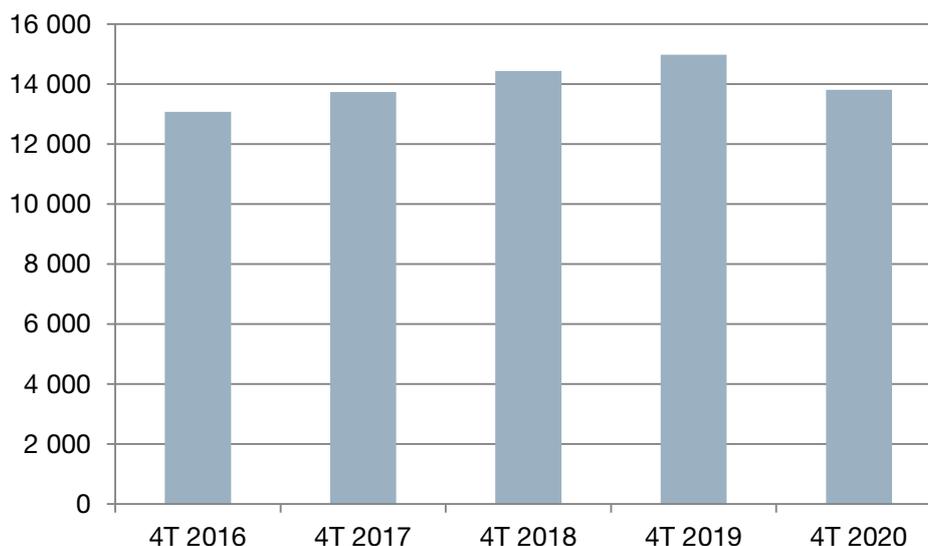
En février 2021, le nombre de naissances de résidents à Monaco est proche de la moyenne 2010-2019, après un mois de janvier (qui correspondait aux enfants conçus pendant le confinement) où la sous-natalité des résidents est à la limite de l'intervalle de confiance avec un écart de -4 naissances par rapport à la moyenne.

Sur l'année 2020, les variations mensuelles restent relativement faibles : tous les mois se situent dans l'intervalle de confiance.

## 3 Économie

### 3.1 Chiffre d'affaires

Évolution du chiffre d'affaires



Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

À fin décembre 2020, le chiffre d'affaires de la Principauté<sup>1</sup>, hors Activités financières et d'assurance, s'élève à 13,81 mds€ en recul de 1,18 mds€ par rapport à 2019 (soit -7,8 %). Il retrouve son niveau de 2017. Malgré un résultat au quatrième trimestre légèrement supérieur à celui de l'année passée (+89 M€), le chiffre d'affaires cumulé reste pénalisé par le premier semestre (-914 M€).

Évolution du chiffre d'affaires par secteur d'activité

	4T 2019	4T 2020	Variation
Act. financ. et d'assurance	1 866,7	1 771,9	-5,1%
Commerce de gros	4 703,2	4 124,7	-12,3%
Commerce de détail	1 686,9	1 503,1	-10,9%
Hébergement et restauration	809,1	419,8	-48,1%
Industrie manuf., extrac. et autres	807,7	694,1	-14,1%
Activités immobilières	813,4	948,4	16,6%
Construction	1 927,5	1 998,9	3,7%
Transport et entreposage	595,8	453,8	-23,8%
Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	1 980,3	2 447,8	23,6%
Autres activités de services	938,6	554,3	-40,9%
Information et communication	626,2	578,4	-7,6%
Admin., enseig., santé et actions sociales	94,0	86,4	-8,0%
<b>Total<sup>(2)</sup></b>	<b>14 982,8</b>	<b>13 809,8</b>	<b>-7,8%</b>

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Seules les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, les Activités immobilières et la Construction voient leur chiffre d'affaires progresser en 2020.

<sup>1</sup> Calculé à partir des déclarations de TVA en période de dépôt.

<sup>2</sup> Le total du chiffre d'affaires n'inclut pas celui des Activités financières et d'assurance. Le chiffre d'affaires étant un indicateur moins pertinent que pour les autres secteurs, il est donné à titre indicatif.

<b>Libellé Division NAF des Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Ecart</b>	<b>%</b>
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	166,9	1 005,7	838,8	502,4%
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	482,4	423,3	-59,2	-12,3%
Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	268,7	308,8	40,0	14,9%
Activités liées à l'emploi	204,4	172,7	-31,7	-15,5%
Activités de location et location-bail	195,3	170,7	-24,7	-12,6%
Activités juridiques et comptables	96,8	97,2	0,4	0,4%
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	160,0	84,7	-75,3	-47,0%
Publicité et études de marché	85,3	55,1	-30,2	-35,4%
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	50,3	51,0	0,6	1,2%
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	239,3	50,5	-188,8	-78,9%
Enquêtes et sécurité	23,4	20,2	-3,1	-13,4%
Recherche-développement scientifique	6,5	7,0	0,5	8,3%
Activités vétérinaires	1,0	1,1	0,0	3,3%
<b>Total général en million d'euros</b>	<b>1 980,3</b>	<b>2 447,8</b>	<b>467,5</b>	<b>23,6%</b>

Depuis le premier trimestre, le chiffre d'affaires des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien progresse (+468 M€ soit +24 %) grâce aux Autres activités spécialisées (+838 M€ soit +502 %). Toutes les autres Divisions NAF de ce GSA reculent comme les Agences de voyages (-189 M€ soit -79 %) ou les Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (-75 M€ soit -47 %).

<b>Libellé NAF des Activités immobilières</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Ecart</b>	<b>%</b>
Activités des marchands de biens immobiliers	359,4	464,0	104,7	29,1%
Location de terrains et d'autres biens immobiliers	207,3	259,1	51,9	25,0%
Agences immobilières	187,0	174,3	-12,7	-6,8%
Location de logements	44,8	38,0	-6,7	-15,0%
Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	13,7	12,3	-1,4	-10,2%
Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier	1,3	0,6	-0,7	-56,3%
<b>Total général en million d'euros</b>	<b>813,4</b>	<b>948,4</b>	<b>135,0</b>	<b>16,6%</b>

Les Activités des marchands de biens (+105 M€ soit +29 %) et les revenus des Locations de terrains et d'autres biens immobiliers (+52 M€ soit +25 %) portent le secteur des Activités immobilières (+135 M€ soit +17 %).

<b>Libellé Division NAF de la Construction</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Ecart</b>	<b>%</b>
Travaux de construction spécialisés	1 048,6	1 142,2	93,7	8,9%
Génie civil	412,4	241,0	-171,5	-41,6%
Construction de bâtiments	466,5	615,7	149,2	32,0%
<b>Total général en million d'euros</b>	<b>1 927,5</b>	<b>1 998,9</b>	<b>71,4</b>	<b>3,7%</b>

La progression du chiffre d'affaires de la Construction de bâtiments et des Travaux de construction spécialisés compense la baisse du Génie civil. La Construction finit l'année 2020 en croissance de près de 4 % (+71 M€).

<b>Libellé Groupe NAF du Commerce de gros</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Ecart</b>	<b>%</b>
Intermédiaires du commerce de gros	1 936,9	1 650,8	-286,0	-14,8%
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	905,2	866,4	-38,8	-4,3%
Commerce de gros de biens domestiques	870,5	813,5	-57,0	-6,6%
Commerce de gros d'autres équipements industriels	513,6	373,9	-139,7	-27,2%
Autres commerces de gros spécialisés	357,3	325,7	-31,6	-8,8%
Commerce de gros non spécialisé	72,4	49,3	-23,0	-31,8%
Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication	44,2	43,0	-1,1	-2,6%
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	3,2	2,0	-1,2	-37,6%
<b>Total général en million d'euros</b>	<b>4 703,2</b>	<b>4 124,7</b>	<b>-578,5</b>	<b>-12,3%</b>

En valeur, le Commerce de gros est le secteur le plus impacté par la crise avec une baisse de 579 M€ (-12 %). Ce recul est principalement dû aux Intermédiaires du Commerce de gros.

<b>Libellé Groupe NAF de l'Hébergement et restauration</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Ecart</b>	<b>%</b>
Hôtels et hébergement similaire	592,5	287,3	-305,1	-51,5%
Restaurants et services de restauration mobile	189,6	117,4	-72,2	-38,1%
Traiteurs et autres services de restauration	17,3	9,7	-7,6	-44,0%
Débits de boissons	9,8	5,4	-4,4	-44,8%
<b>Total général en million d'euros</b>	<b>809,1</b>	<b>419,8</b>	<b>-389,3</b>	<b>-48,1%</b>

En volume, c'est l'Hébergement et restauration qui en pâtit le plus avec un chiffre d'affaires quasiment divisé par deux (-48 % soit -389 M€).

<b>Libellé Division NAF des Autres activités de services</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Ecart</b>	<b>%</b>
Activités sportives, récréatives et de loisirs	431,4	257,9	-173,5	-40,2%
Organisation de jeux de hasard et d'argent	265,6	143,2	-122,4	-46,1%
Activités créatives, artistiques et de spectacle	146,1	67,3	-78,9	-54,0%
Autres services personnels	48,2	41,9	-6,4	-13,2%
Activités des organisations associatives	40,0	38,0	-2,0	-5,1%
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	5,0	3,9	-1,1	-22,7%
Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	2,2	2,2	0,0	0,1%
<b>Total général en million d'euros</b>	<b>938,6</b>	<b>554,3</b>	<b>-384,3</b>	<b>-40,9%</b>

De même, les Autres activités de services reculent de 41 % (-384 M€) en raison de la baisse des Activités sportives, récréatives et de loisirs et de l'Organisation de jeux de hasard et d'argent.

<b>Libellé Groupe NAF du Commerce de détail</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Ecart</b>	<b>%</b>
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	771,9	633,8	-138,1	-17,9%
Commerce de véhicules automobiles	456,7	441,1	-15,6	-3,4%
Commerce de détail en magasin non spécialisé	170,1	174,6	4,5	2,6%
Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés	74,7	58,2	-16,5	-22,1%
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	43,7	42,2	-1,5	-3,5%
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé	44,8	41,9	-2,9	-6,4%
Commerce d'équipements automobiles	33,8	28,4	-5,4	-15,9%
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	30,2	26,4	-3,8	-12,7%
Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé	26,6	25,0	-1,6	-6,0%
Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	16,7	14,8	-1,9	-11,3%
Entretien et réparation de véhicules automobiles	8,1	7,1	-1,0	-12,2%
Commerce de détail sur éventaires et marchés	5,7	5,1	-0,6	-11,3%
Commerce et réparation de motocycles	3,7	4,3	0,6	16,0%
<b>Total général en million d'euros</b>	<b>1 686,9</b>	<b>1 503,1</b>	<b>-183,8</b>	<b>-10,9%</b>

Le chiffre d'affaires de quasiment tous les Groupes NAF du Commerce de détail diminue. Ce sont surtout les Autres commerces de détail en magasin spécialisé, comme l'habillement ou les bijouteries qui tirent vers le bas ce secteur. Seul le Commerce de détail en magasin non spécialisé, comme les supermarchés, progresse (+3 % soit +4,5 M€).

### 3.2 Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et Impôt Sur les Bénéfices (ISB)

NB : Les données fiscales (TVA et ISB) sont calculées à partir des déclarations en période de dépôt. Elles sont un indicateur de l'activité économique mais peuvent différer des résultats de calcul en période d'encaissement qui sont eux, le reflet des recettes de l'État.

#### Évolution de la TVA et de l'ISB

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Différence</b>	<b>Pourcentage</b>
CA TOTAL	16 849,2	15 624,2	-1 225,0	-7,3%
TVA PAYÉE	693,4	806,1	112,7	16,3%
dont TVA sur Immobilisations	121,1	280,6	159,5	131,7%
Remboursements	105,9	118,4	12,5	11,8%
TVA Payée - Remboursements	587,5	687,7	100,2	17,1%
ISB PAYEE	160,1	110,7	-49,4	-30,9%

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

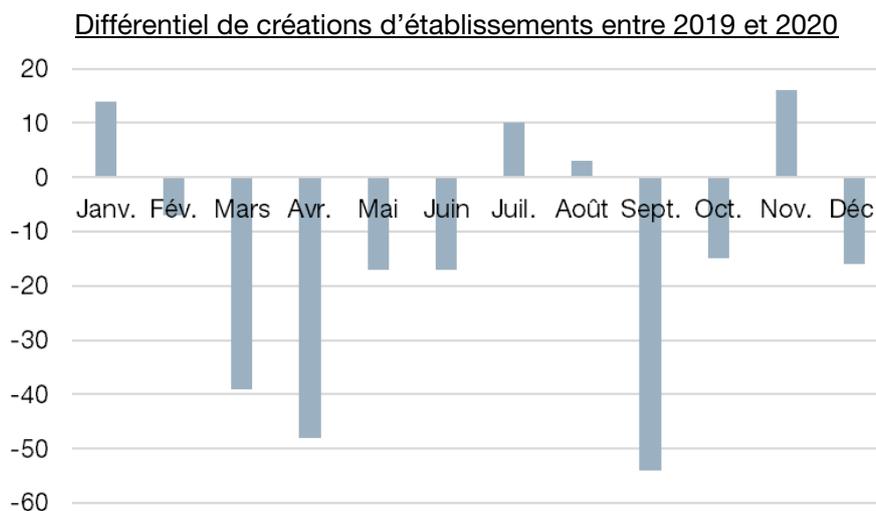
Malgré la baisse du chiffre d'affaires de près de 1,2 Mds€, la TVA nette augmente de plus de 100 M€ soit +17 %. La forte augmentation de la TVA immobilière induite principalement par les recettes issues des droits à bâtir des opérations Mareterra et Testimonio II compense largement la baisse de la TVA sur le chiffre d'affaires.

L'Impôt sur les Bénéfices (ISB) diminue nettement (-31 %).

### 3.3 Créations et radiations d'établissements

#### 3.3.1 Créations d'établissements

La crise a impacté le nombre de créations d'établissements en 2020 (728 contre 882 en 2019).



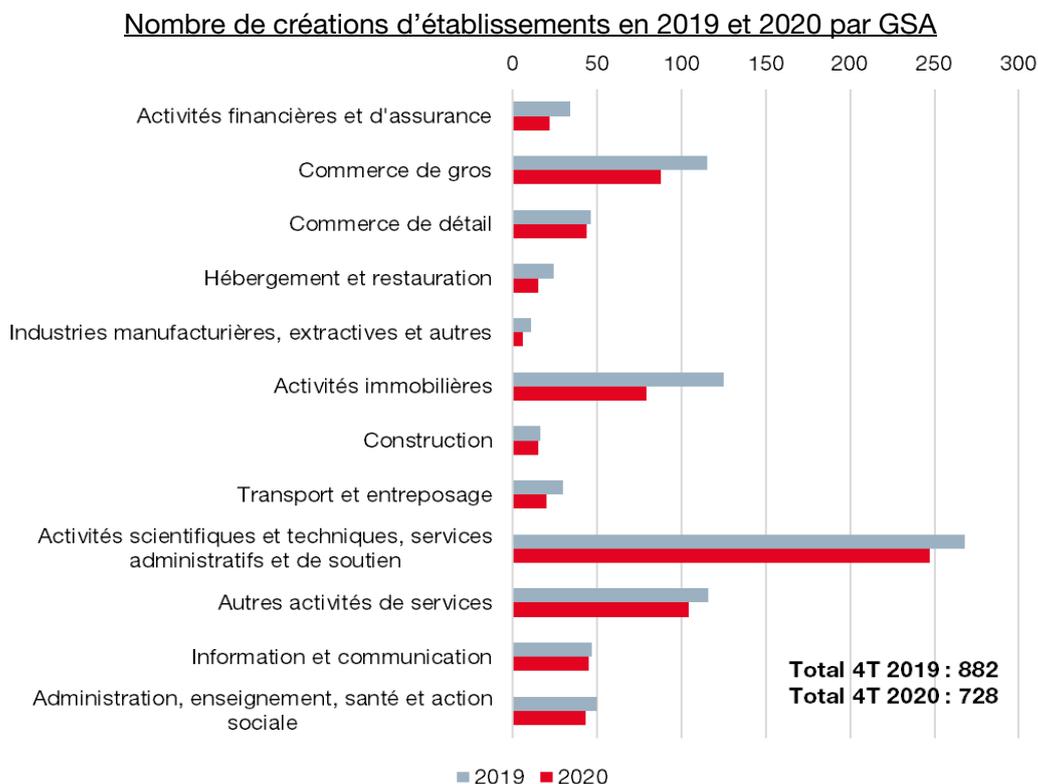
Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Lecture : il y a eu 16 créations d'établissements de moins en décembre 2020 par rapport à décembre 2019.

Après un net recul durant le confinement (mars, avril), la création d'établissements en Principauté montrait une reprise progressive à partir de mai et juin avec un retour à la normale durant la période estivale pour reculer à nouveau nettement en septembre bien qu'il reste négatif en octobre (-15 établissements créés par rapport à octobre 2019) et en décembre (-16). Enfin, le mois de novembre est celui où il y a eu le plus de créations d'établissements sur l'année (+16).

Au global, il y a eu 154 créations d'établissements de moins en 2020 par rapport à 2019.

#### 3.3.2 Création d'établissements par GSA

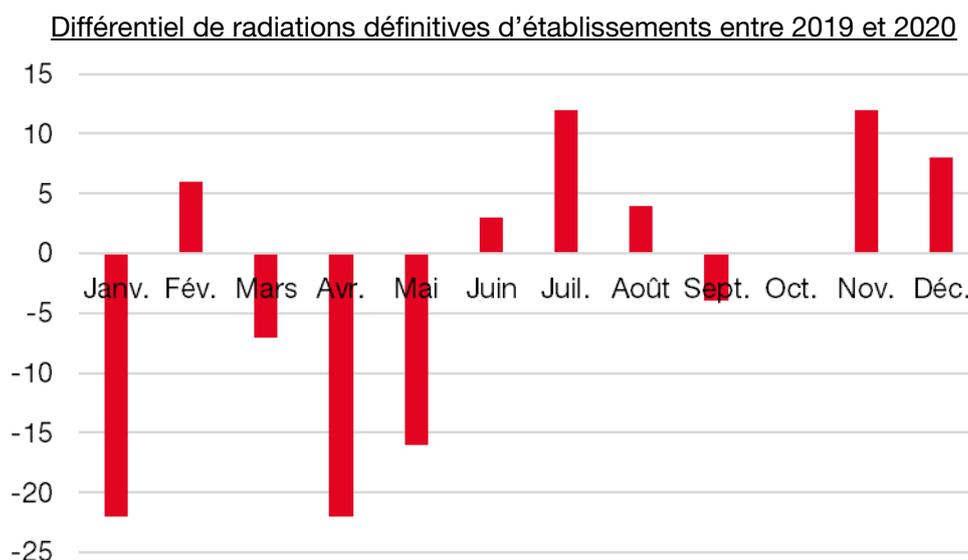


Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Sur l'année, les créations sont en recul dans tous les GSA. Les Activités immobilières restent les plus impactées avec 46 créations de moins en 2020 dont 43 de marchands de biens immobiliers. Cette baisse est expliquée au-delà du contexte sanitaire de la COVID-19 par la régulation mise en place en janvier 2020 par le Gouvernement Princier, pour cause de surreprésentation de cette activité afin d'encadrer cette profession et d'éviter une bulle spéculative du marché immobilier en Principauté<sup>1</sup>. Elles sont suivies du Commerce de gros (-27 créations) et des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (-21 créations).

### 3.3.3 Radiations définitives d'établissements

Les radiations d'établissements sont moins nombreuses en 2020 (467 contre 490 en 2019).



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Lecture : il y a eu 8 radiations définitives de plus en décembre 2020 par rapport à décembre 2019.

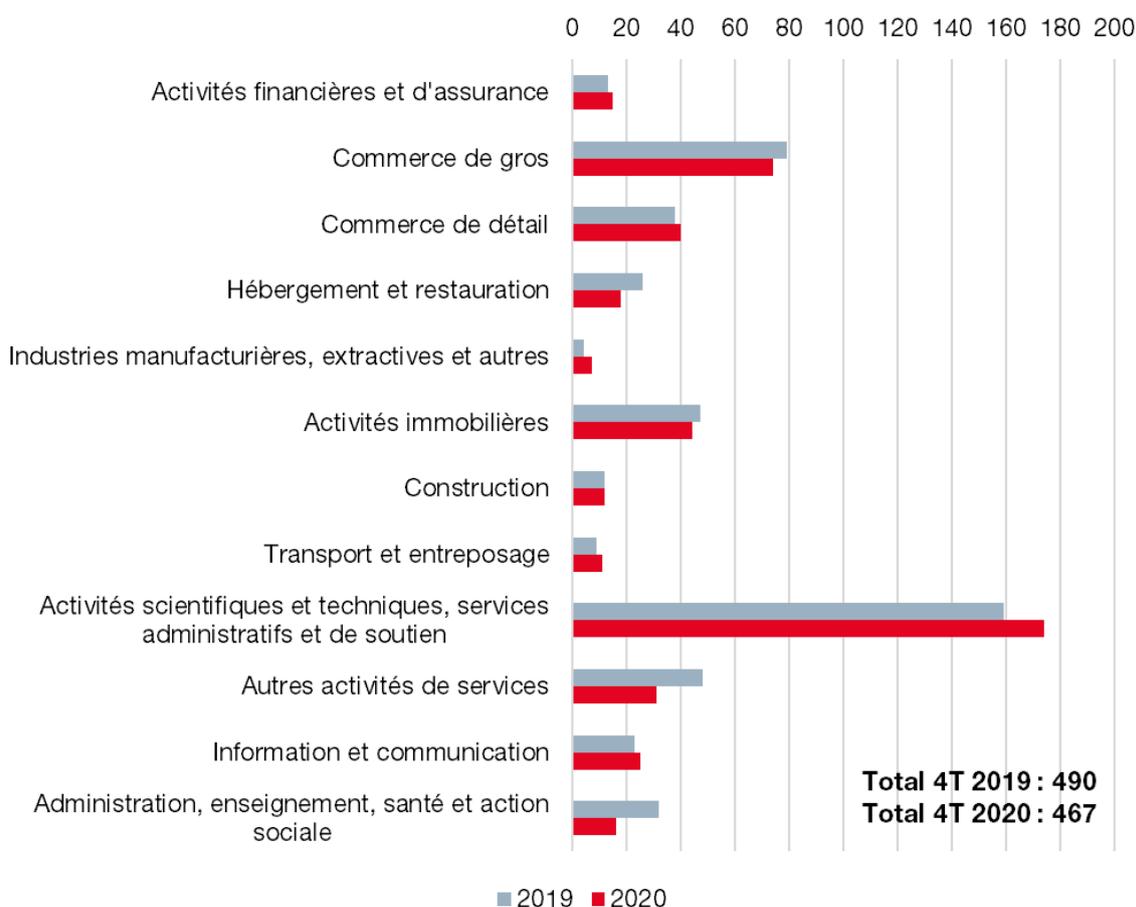
Alors qu'un recul du nombre d'établissements radiés avait été observé en mars, avril et mai, une reprise se remarque durant la période estivale avant de diminuer de nouveau en septembre (- 4 radiations d'établissements). En octobre, le nombre de radiations est le même qu'en octobre 2019 (40). Enfin, les radiations d'établissements repartent à la hausse à la fin de l'année (+12 en novembre et +8 en décembre).

Au global, il y a eu 23 radiations d'établissements en moins en 2020 par rapport à 2019.

<sup>1</sup> Plus d'informations sur : <https://www.conseil-national.mc/2021/02/19/encadrer-la-profession-de-marchands-de-biens-a-monaco/>

### 3.3.4 Radiations d'établissements par GSA

Nombre de radiations d'établissements en 2019 et 2020 par GSA



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Sur l'année, cinq GSA sur douze ont vu leur nombre de radiations d'établissements diminuer. Les Autres activités de services comptent 17 établissements radiés en moins par rapport à 2019, suivies de l'Administration, enseignement, santé et action sociale (-16 établissements radiés), l'Hébergement et restauration (-8), le Commerce de gros (-5) et les Activités immobilières (-3).

A contrario, le secteur ayant eu le plus de radiations d'établissements est celui des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien avec 15 radiations d'établissements supplémentaires en 2020 par rapport à 2019.

Le solde (créations – radiations définitives) se contracte nettement (+261 en 2020 contre +392 l'année passée).

## 4 Emploi

### 4.1 Recours au dispositif de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR)

Afin de faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, et pour sauvegarder l'emploi, le Gouvernement Princier a mis en place, dès le mois de mars, une mesure de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR). Le CTTR est un dispositif exceptionnel qui permet de réduire ou suspendre temporairement l'activité des salariés. Il prévoit un remboursement, par l'État, d'une partie de la rémunération du salarié affecté par une réduction totale ou partielle de son activité. Les salariés du secteur privé peuvent donc être soit placés en chômage total (aucune heure effectuée), soit en chômage partiel, réduisant ainsi leur activité professionnelle.

Les résultats suivants portent sur les prestations CTTR versées pour la période allant de mars à décembre 2020, qu'il s'agisse d'un chômage total ou partiel.

#### Répartition des employeurs concernés par le CTTR de mars à décembre 2020 selon le GSA

	Employeurs dont la demande de CTTR a été accordée	Part du GSA
Autres activités de services	809	25%
<i>dont Personnel de maison</i>	519	20%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	462	61%
Commerce de détail	379	77%
Construction	290	85%
Commerce de gros	260	62%
Hébergement et restauration	182	92%
Activités immobilières	133	29%
Industries manufacturières, extractives et autres	97	77%
Transport et entreposage	95	73%
Information et communication	91	66%
Activités financières et d'assurance	70	27%
Administration, enseignement, santé et action sociale	64	72%
<b>TOTAL</b>	<b>2 932</b>	<b>44%</b>

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

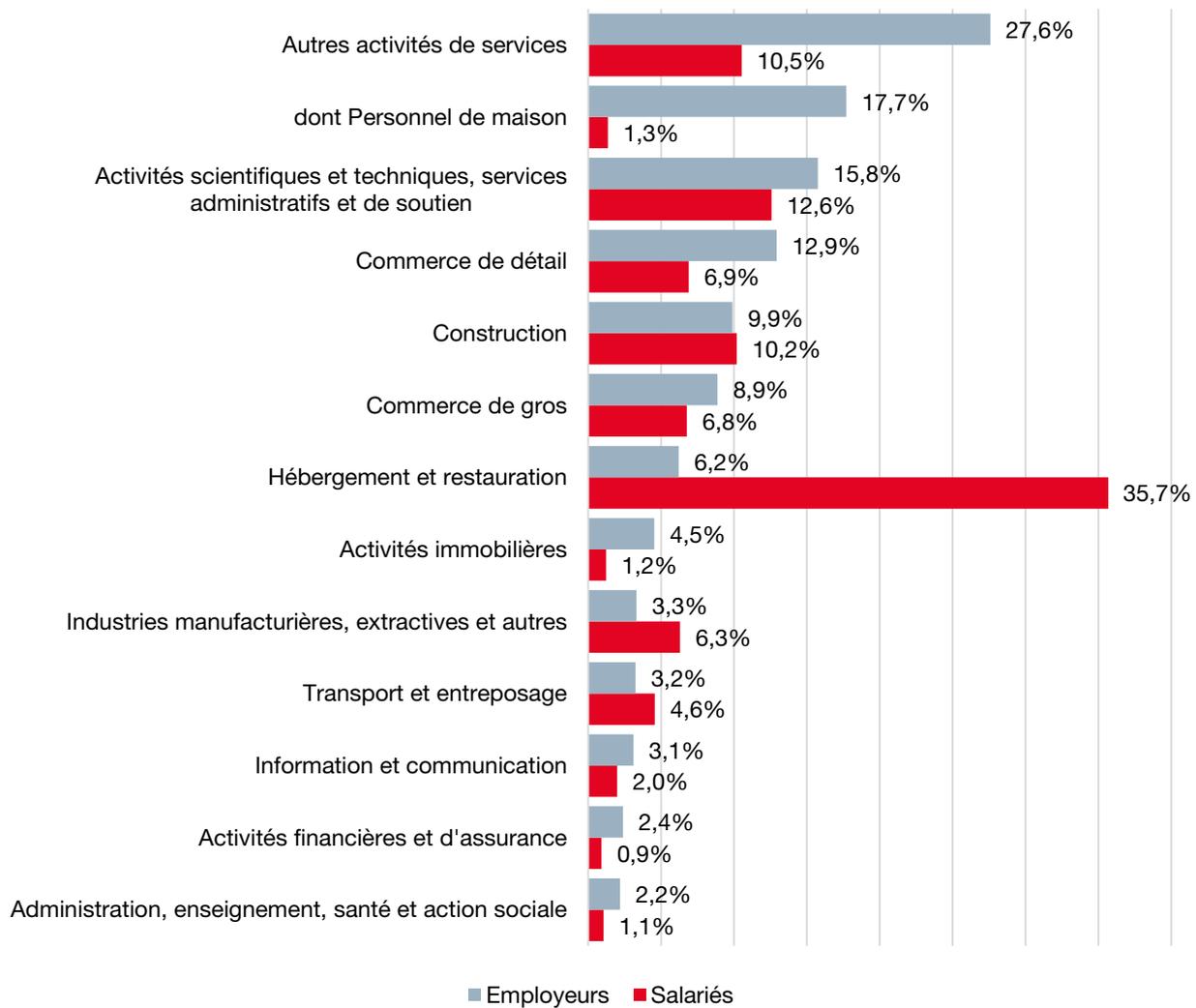
Lecture : 809 employeurs relevant du GSA des Autres activités de services ont vu leur demande de CTTR accordée sur la période mars-décembre 2020 (dont 519 employeurs de personnel de maison).

2 932 employeurs ont vu leurs demandes de CTTR (partiel ou total) accordées sur la période mars-décembre 2020. Cela correspond à 44 % des employeurs de la Principauté.

C'est le secteur des Autres activités de services qui a eu le plus recours au CTTR : plus de 800 demandes ont été accordées à des employeurs relevant de ce GSA (dont environ 500 pour du personnel de maison). Viennent ensuite les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (qui par ailleurs représentent le premier pourvoyeurs d'emplois à Monaco) avec plus de 460 demandes. Près de 300 demandes de CTTR ont été accordées dans le secteur de la Construction entre mars et décembre, et plus de 180 dans l'Hébergement et restauration. Dans ce dernier GSA, c'est la quasi-totalité des employeurs qui a été concernée par le dispositif de chômage partiel ou total.

Les Activités financières et d'assurance et l'Administration, enseignement, santé et action sociale sont les secteurs qui ont le moins fait appel au CTTR.

Répartition des demandes de CTTR (partiel ou total) accordées sur la période mars-décembre 2020 selon le GSA



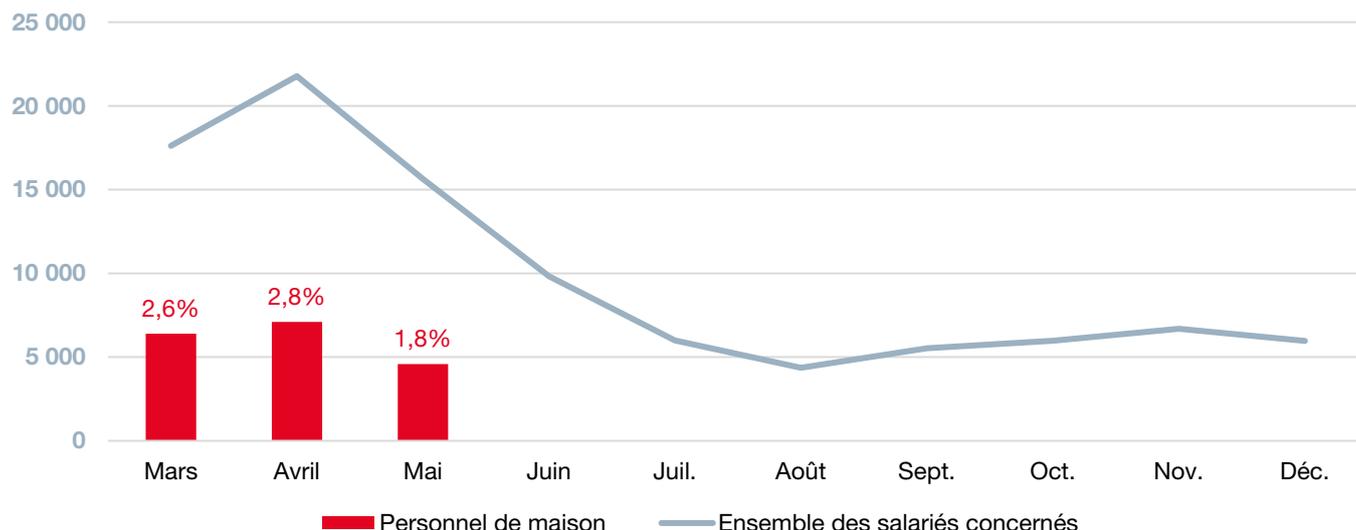
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : parmi l'ensemble des employeurs dont la demande de CTTR a été accordée, 27,6 % relèvent des Autres activités de services ; parmi l'ensemble des salariés placés en CTTR sur la période, 10,5 % font partie de ce GSA.

Le secteur des Autres activités de services est celui qui compte le plus d'employeurs ayant fait appel au dispositif de CTTR entre mars et décembre 2020, que ce soit en valeur ou en volume : près des 30 % des employeurs ayant vu leur demande accordée appartiennent à ce GSA. Dans le même temps, le recours au CTTR a été moindre dans l'Administration, santé et action sociale et les Activités financières et d'assurance par exemple (moins de 3 % d'employeurs concernés).

C'est dans le secteur de l'Hébergement et restauration qu'il y a le plus de salariés concernés par un chômage total ou partiel : sur l'ensemble des salariés placés en CTTR sur la période allant de mars à décembre 2020, plus d'un tiers (35,7 %) travaille dans l'Hébergement et restauration. À l'opposé, seuls 0,9 % des salariés ayant bénéficié de ce dispositif relèvent des Activités financières et d'assurance.

## Évolution du nombre de salariés concernés par le CTTR (partiel ou total) et part des personnels de maison



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : en avril 2020, 21 777 salariés étaient concernés par le dispositif de CTTR (partiel ou total) ; parmi eux, 2,8 % étaient des personnels de maison.

NB : les employeurs de personnel de maison n'ont plus été éligibles au CTTR à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020.

À sa mise en place en mars 2020, le CTTR a concerné plus de 17 500 personnes. Le mois d'avril constitue le pic du recours à ce dispositif avec plus de 21 000 salariés du secteur privé placés en chômage total ou partiel. Le volume de CTTR diminue ensuite jusqu'en août pour atteindre son plus bas niveau de l'année (moins de 4 500 personnes). Par la suite, les chiffres repartent à la hausse jusqu'en novembre où près de 6 700 salariés sont concernés par le dispositif. En décembre 2020, moins de 6 000 personnes bénéficient encore du CTTR.

Sur les trois premiers mois de mise en œuvre du dispositif, les personnels de maison représentent 2 à 3 % des salariés concernés (2,8 % au maximum en avril). Par la suite, cette catégorie de salariés n'était plus éligible au CTTR.

## 4.2 Évolution de l'emploi salarié du secteur privé<sup>1</sup>

Dans la suite des analyses, la notion d'emplois « actifs » est utilisée pour distinguer, au sein de l'emploi total, les postes occupés par des salariés mis au chômage total temporaire.

Ainsi, les emplois actifs correspondent à ceux pour lesquels il y a au moins une heure travaillée au cours du mois considéré.

Le nombre total, quant à lui, inclut tous les emplois, y compris ceux en CTTR (qu'il soit partiel ou total), afin de visualiser la perte sèche d'emplois par rapport à 2019. En effet, le CTTR vise à sauvegarder l'emploi. Il s'agit d'une mesure provisoire, durant laquelle le salarié demeure lié à son employeur, le contrat de travail n'étant pas rompu.

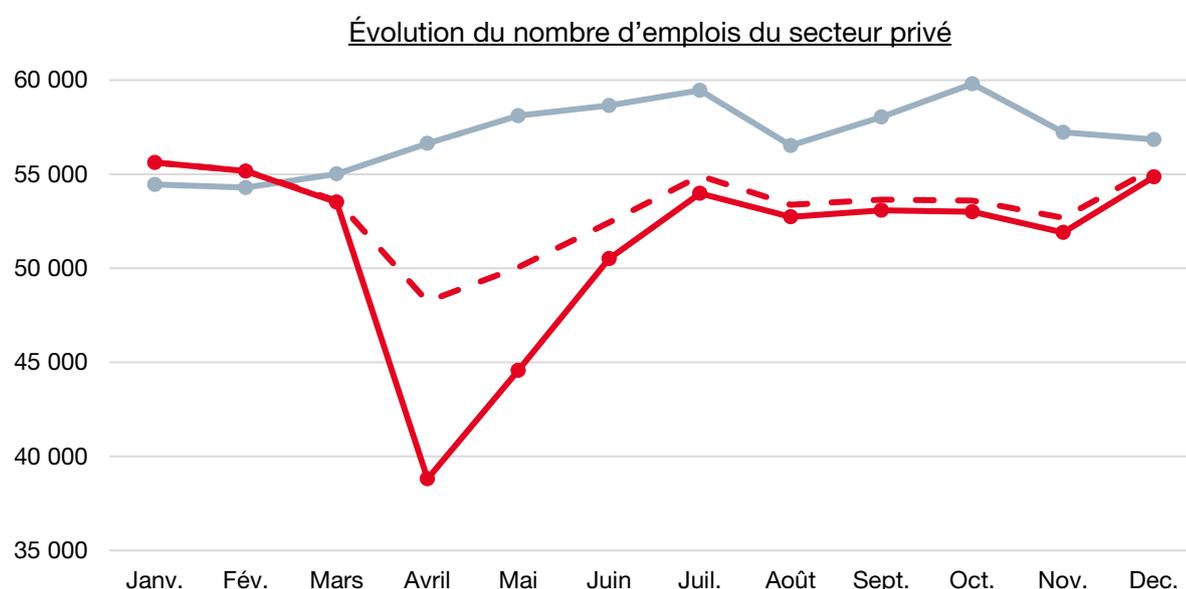
### 4.2.1 Emplois

Les courbes ci-après distinguent :

—●— Le nombre mensuel d'emplois pour l'année 2019 ;

—●— Le nombre d'emplois hors chômage total temporaire pour l'année 2020 : ici, les emplois occupés par des salariés au chômage total temporaire (0 heure effectuée) ne sont pas inclus, permettant de visualiser uniquement les emplois « actifs » (au moins une heure travaillée) ;

- -●- - Le nombre total d'emplois, chômage total temporaire inclus.



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : en avril 2020, le secteur privé compte 48 234 emplois, dont 38 808 qui sont considérés comme « actifs » (au moins une heure travaillée), contre 56 639 emplois en avril 2019.

Au début de l'année 2020, autour de 55 000 emplois salariés étaient comptabilisés dans le secteur privé, tous types d'emplois et de durées de travail confondus (proportions comparables à 2019). Les premiers impacts négatifs sur l'emploi apparaissent dès le mois de mars 2020, avec l'apparition des premiers cas de Covid-19 en Principauté et l'instauration des mesures visant à lutter contre l'épidémie, notamment le confinement et les fermetures d'établissements non essentiels.

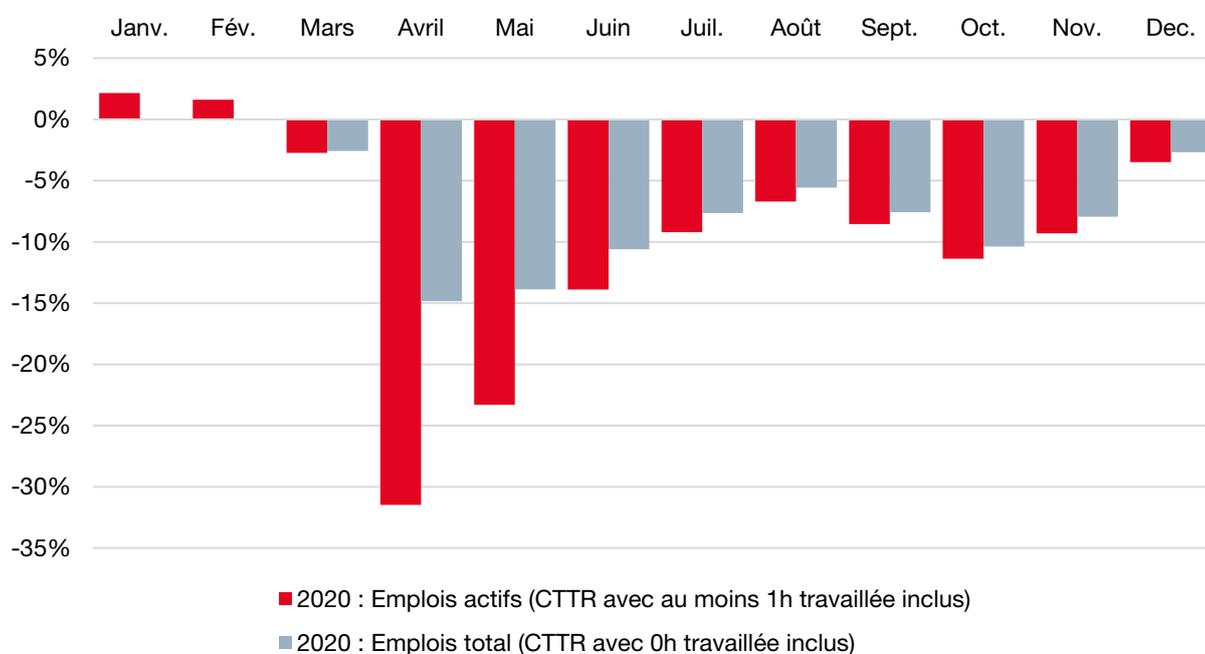
Dès sa mise en place ce même mois de mars, le dispositif de CTTR a permis d'amortir les effets directs de la pandémie sur le nombre d'emplois. Ainsi, au plus fort de la crise, en avril, ce sont près de 10 000 emplois qui ont été sauvegardés via le CTTR « total » (zéro heure travaillée).

<sup>1</sup> Les statistiques relatives à l'emploi salarié du secteur privé sont issues des données des Caisses Sociales de Monaco transmises à l'IMSEE.

Par la suite, le nombre d'emplois a évolué positivement, particulièrement au second trimestre 2020 marqué par la fin de la période de confinement et les réouvertures partielles ou totales d'établissements. Le troisième trimestre voit une stabilisation de l'emploi du privé. Par ailleurs, le recours au CTTR total se fait plus rare au fil des mois pour concerner seulement autour de 1 % des emplois à partir de la fin de l'été (contre environ 20 % au mois d'avril). Malgré tout, les indicateurs restent bien inférieurs à ceux de 2019, notamment du fait des nombreuses annulations de manifestations qui ont pénalisé l'activité touristique et événementielle tout au long de l'année.

Après une baisse du nombre d'emplois au mois de novembre 2020 (également observée l'année précédente), l'emploi salarié du secteur privé connaît un rebond en fin d'année et le nombre total d'emplois tend à se rapprocher de son niveau d'avant-crise.

Taux de variation des emplois du secteur privé par rapport à 2019



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : en avril 2020, la variation entre le nombre d'emplois mensuel réellement actifs (hors CTTR) est de -31 % par rapport au mois d'avril de l'année précédente (barre rouge) ; pour la même période, la variation entre le nombre d'emplois total (CTTR inclus) est de -15 % (barre bleue).

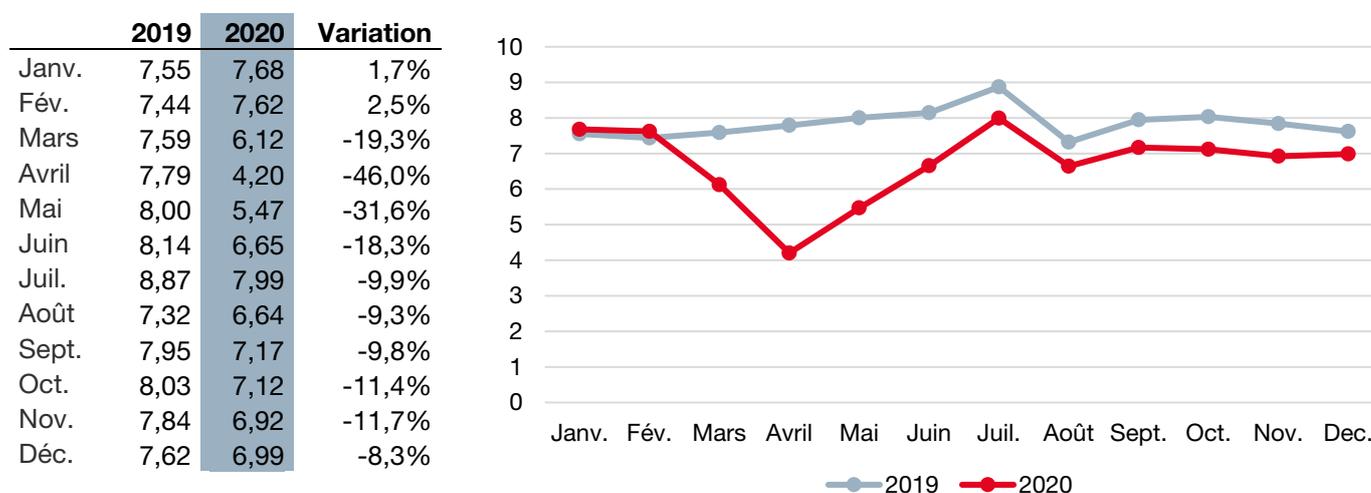
Les effets du CTTR se constatent également en volume à partir de la mise en place effective de ce dispositif. Ainsi, en avril 2020, on compte 31 % d'emplois « actifs » (c'est-à-dire avec au moins une heure travaillée) de moins qu'en avril 2019. L'écart avec le nombre total d'emplois (CTTR inclus) est de -15 % à la même période.

À partir du second semestre, l'écart se réduit entre emplois actifs et emplois totaux, témoignant d'un recours moins accru au dispositif de chômage temporaire au fil des mois. À la fin de l'année, les deux indicateurs sont presque confondus : en décembre 2020, les variations des emplois actifs et totaux avec 2019 sont respectivement de -3,5 % et -2,7 %.

## 4.2.2 Heures travaillées

Le suivi mensuel des heures travaillées constitue un bon indicateur de mesure des conséquences de la crise sanitaire de 2020 sur l'emploi du secteur privé. En effet, si la perte d'emplois a pu être atténuée grâce au CTTR, en revanche les impacts sur le nombre d'heures perdues sont instantanés et plus visibles.

### Évolution du nombre d'heures travaillées dans le secteur privé



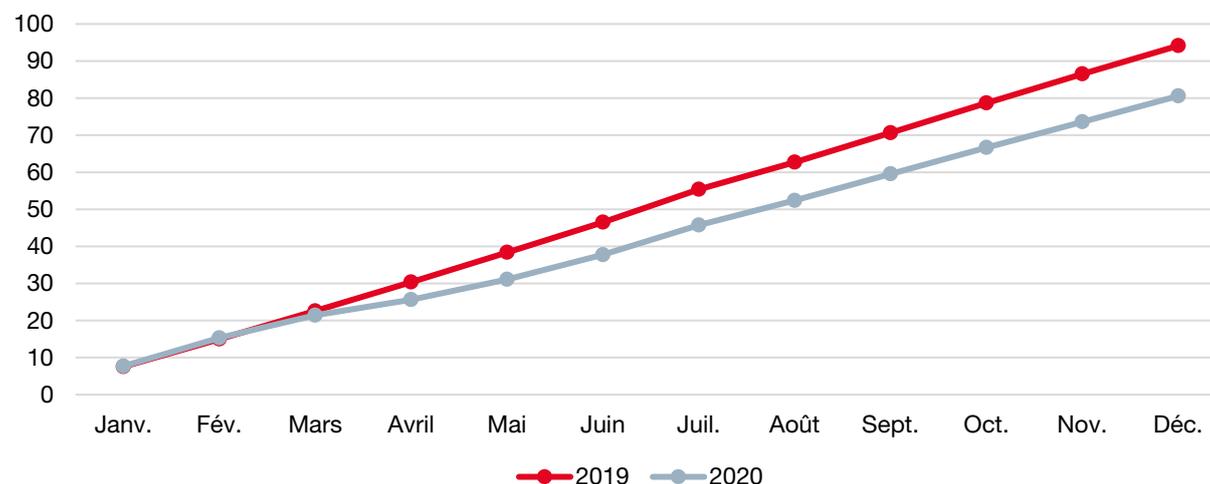
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Unité : million d'heures

Lecture : sur le mois de décembre 2020, le nombre d'heures travaillées est de 6,99 millions, contre 7,62 millions en décembre 2019 (soit une évolution de -8 % entre les mois des deux années).

En 2020, le volume d'heures travaillées a diminué en amont du nombre d'emplois : ainsi, on observe une chute brutale du nombre d'heures dès le mois de mars (-19 % par rapport à février). Dès lors, le niveau mensuel des heures travaillées est resté inférieur à l'année 2019. Bien que le nombre d'heures travaillées reparte à la hausse dès le mois d'avril, l'écart mois par mois avec l'année précédente peine à se réduire. En décembre 2020, le volume d'heures est encore inférieur de 8 % par rapport à décembre 2019, quand dans le même temps la variation du nombre d'emplois est de -3 %.

### Évolution mensuelle du nombre d'heures travaillées cumulées



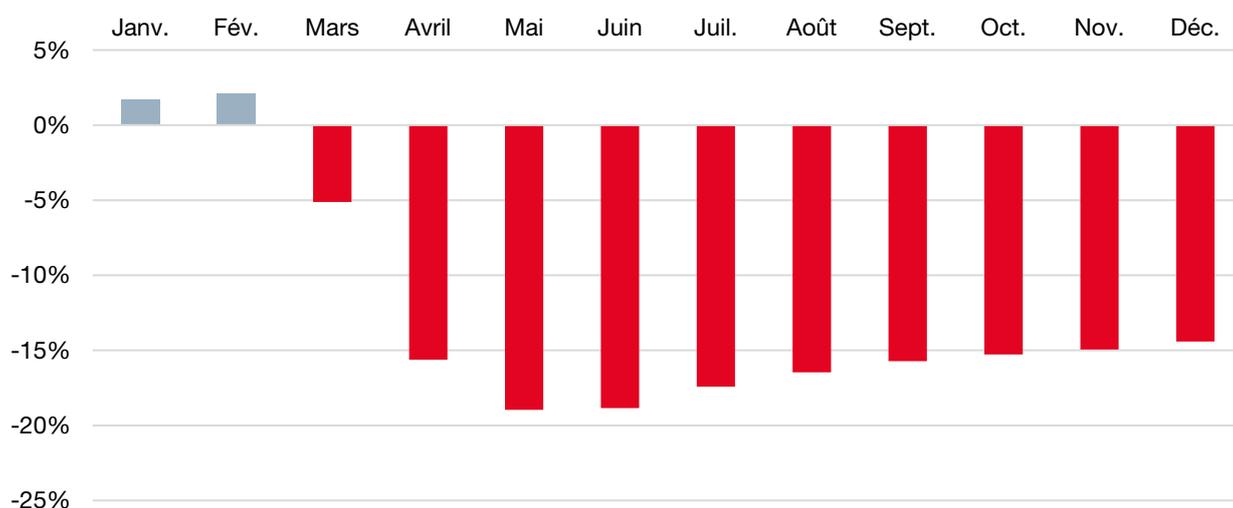
Unité : million d'heures

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : sur la période allant de janvier à décembre 2020, le nombre cumulé d'heures travaillées est de 80,5 millions, contre 94,1 millions sur la période janvier à décembre 2019.

Le nombre mensuel d'heures travaillées décroche entre mars et avril 2020, provoquant un important retard en cumul par rapport à 2019 sur tout le reste de l'année. Toutefois, en décembre, l'augmentation du nombre d'emplois entraîne une légère réduction de cet écart cumulé en volume.

### Variation mensuelle du nombre d'heures travaillées cumulées



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : sur la période allant de janvier à juin 2020, le nombre cumulé d'heures travaillées est inférieur de 18,8 % à la période janvier à juin 2019.

À fin 2020, le nombre total d'heures travaillées cumulées sur l'année avoisine les 80 millions, contre 94 millions environ en 2019. Ce résultat correspond à une baisse de 14,4 % entre les deux années, soit l'équivalent de près de deux mois d'heures travaillées perdues en 2020.

### Évolution du nombre cumulé d'heures travaillées dans le secteur privé selon le GSA

	2019	2020	Variation 2019-2020
Activités financières et d'assurance	7,6	7,6	-0,1%
Commerce de gros	4,9	4,3	-12,0%
Commerce de détail	5,4	4,6	-14,6%
Hébergement et restauration	14,8	9,0	-39,5%
Industries manufacturières, extractives et autres	4,9	4,3	-12,1%
Activités immobilières	3,2	3,0	-4,3%
Construction	10,1	9,4	-6,4%
Transport et entreposage	4,0	3,3	-17,3%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	20,5	17,7	-13,8%
Autres activités de services	9,2	7,9	-14,1%
Information et communication	2,5	2,4	-4,1%
Administration, enseignement, santé et action sociale	7,1	7,0	-0,4%
<b>TOTAL</b>	<b>94,1</b>	<b>80,6</b>	<b>-14,4%</b>

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Unité : million d'heures

Le volume des heures travaillées dans l'année varie fortement d'un Grand Secteur d'Activité (GSA) à l'autre, compte tenu de leur poids respectif dans l'emploi privé en Principauté. Ainsi, le GSA des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, qui représente le premier employeur à Monaco, est logiquement le secteur qui compte également le plus grand nombre d'heures travaillées. À l'autre bout de la distribution se trouve l'Information et communication.

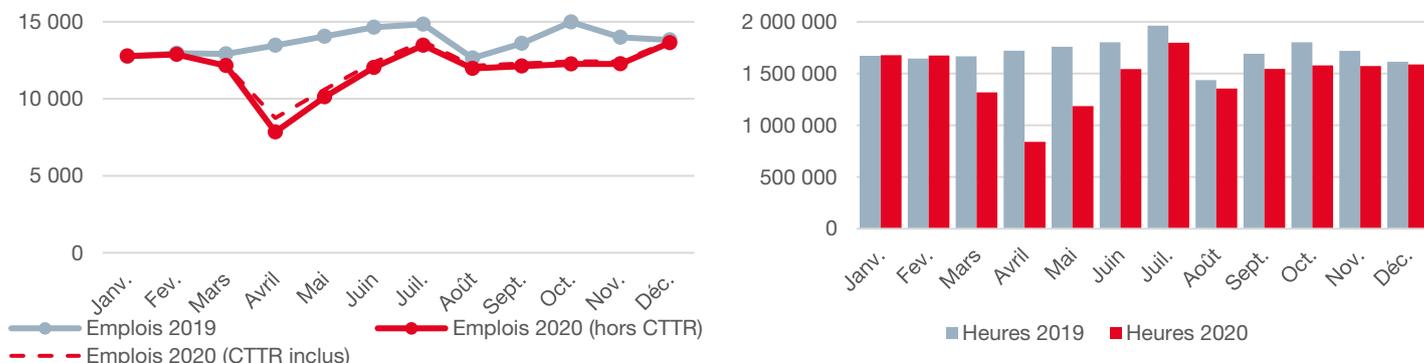
Outre la répartition des heures, l'évolution entre les années 2019 et 2020 diffère aussi nettement d'un secteur à l'autre, la crise de 2020 ayant des effets directs sur cet indicateur conjoncturel. Ainsi, l'Hébergement et restauration est le secteur le plus pénalisé par la perte d'heures travaillées sur l'année. En effet, bien qu'il ne soit pas le premier pourvoyeur d'emplois en Principauté, c'est ce GSA qui perd le plus d'heures en valeur, et aussi en volume, entre 2019 et 2020 (près de 6 millions d'heures perdues, soit -39,5 %). Parallèlement, l'impact du contexte sanitaire sur le volume d'heures est quasiment neutre pour les Activités financières et d'assurance (variation de -0,1 %, soit un peu plus de 11 000 heures perdues sur l'année).

### 4.3 Détail des quatre principaux Grands Secteurs d'Activité

Les grands secteurs d'activité (GSA) les plus représentés en termes de nombre d'emplois en Principauté sont : Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, Hébergement et restauration, Autres activités de services, Construction. À eux quatre, ils regroupent 60 % de l'emploi salarié.

#### 4.3.1 Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien

Évolution du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées du GSA



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Au plus fort de la crise sanitaire, en avril 2020, les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien accusent une perte sèche de plus de 4 700 emplois et près de 900 000 heures travaillées par rapport à 2019.

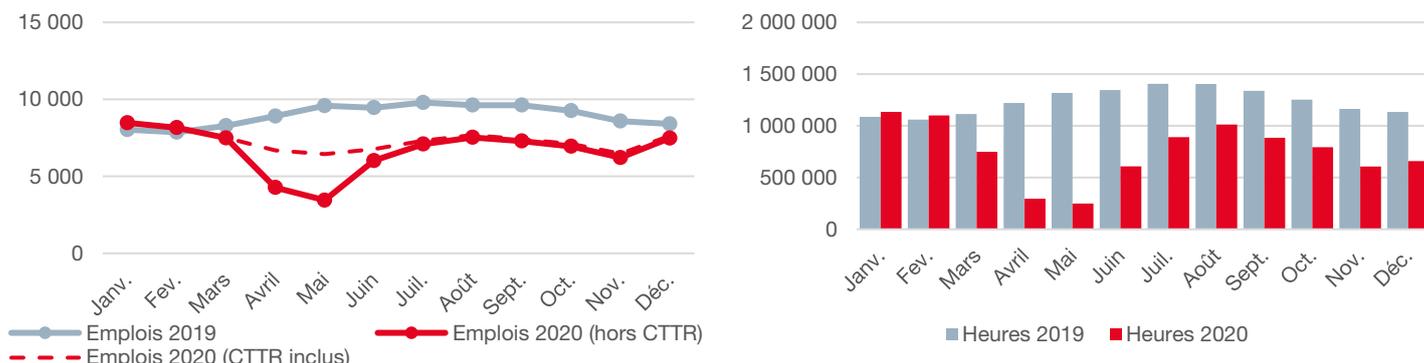
Pour rappel, ce GSA comprend les activités des agences de travail temporaire, ce qui explique en partie les variations constatées notamment en avril, ces activités n'étant pas éligibles au Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR). Globalement, les employeurs de ce GSA ont eu peu recours à ce dispositif. Le CTTR « total », c'est-à-dire avec zéro heure travaillée, concerne moins de 1 000 emplois en avril (10 % des effectifs environ).

Le secteur s'est ensuite rapidement relevé au cours des mois suivants avec la reprise d'activité des intérimaires, notamment sur les chantiers. À partir de juillet, l'emploi des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien retrouve un niveau comparable à celui de 2019.

Après une légère baisse d'activité au mois d'août suivie d'une stabilisation à l'automne, les indicateurs de ce GSA augmentent de manière notable sur la fin de l'année : en décembre 2020, le nombre d'emplois est supérieur de 1 305 par rapport à novembre (soit +10,5 %), et le volume d'heures travaillées est également en hausse, dans une moindre mesure (+1 %). Ces résultats restent toutefois inférieurs à ceux observés à fin 2019.

#### 4.3.2 Hébergement et restauration

Évolution du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées du GSA



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

L'Hébergement et restauration est sans conteste le secteur le plus touché par la crise sanitaire en termes d'emploi.

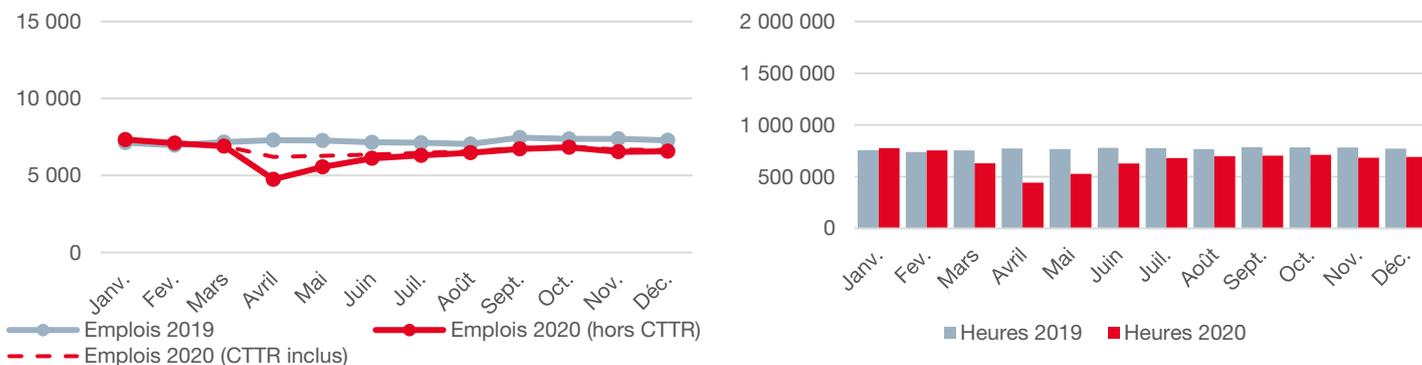
C'est logiquement ce GSA qui a eu le plus recours au CTTR « total » (avec zéro heure travaillée) depuis mars 2020, et particulièrement au cours des deux mois qui ont suivi, l'activité du printemps ayant été fortement pénalisée par l'annulation d'évènements de premier plan en Principauté. Sur cette même période, le volume des heures travaillées s'effondre (moins de 250 000 heures travaillées sur le mois de mai par exemple, soit -81 % par rapport à 2019).

En juin 2020, l'emploi de l'Hébergement et restauration se redresse (+74 % d'emplois « actifs » par rapport au mois de mai) et les indicateurs se maintiennent tout au long de la saison estivale, avec un recours au CTTR total plus rare. Malgré tout, les résultats restent très en-deçà de ceux observés en 2019, et la traditionnelle baisse d'activité qui suit la période estivale entretient l'écart avec l'année précédente.

En toute fin d'année 2020, la situation de l'Hébergement et restauration s'améliore avec un rebond des indicateurs d'emploi en décembre : on y compte plus de 1 000 emplois supplémentaires par rapport à novembre (soit +17,8 %) et une augmentation plus mesurée du nombre d'heures travaillées (+8,7 %), le CTTR « partiel » étant toujours d'actualité dans ce secteur.

### 4.3.3 Autres activités de services

Évolution du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées du GSA



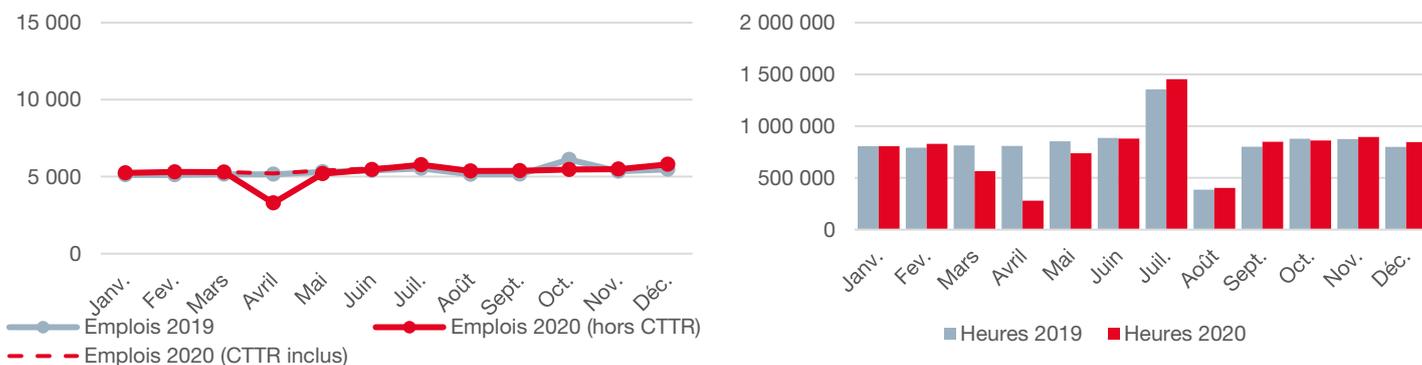
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Entre mars et juin 2020, la perte d'emplois dans les Autres activités de services a été amortie par le CTTR. À partir du mois de juillet, le CTTR « total » ne concerne plus que 1 à 2 % des emplois du secteur, en lien avec la fin de l'éligibilité au CTTR pour les employeurs de personnel de maison (à partir du 01/06/20) qui sont rattachés à ce GSA.

Sur l'ensemble du second semestre 2020, les Autres activités de services affichent une relative stabilité, que ce soit en termes de nombre d'emplois ou de volume d'heures travaillées. Les indicateurs se rapprochent du niveau de 2019 (en décembre, ils sont inférieurs de 9 et 10 % respectivement par rapport à l'année précédente).

### 4.3.4 Construction

Évolution du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées du GSA



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Le secteur de la Construction est celui qui a le mieux résisté à la crise.

Après une baisse des emplois en avril 2020 complètement amortie par le CTTR total, les indicateurs repartent à la hausse dans ce GSA. Dès lors, ils retrouvent voire dépassent leur niveau de l'année précédente, dès le mois de juin pour le nombre d'emplois considérés comme « actifs » (hors CTTR à zéro heure) et à partir de juillet en ce qui concerne le volume d'heures travaillées. Seul le mois d'octobre affiche une légère baisse de l'activité par rapport à 2019, éclipsée dès le mois suivant.

À la fin de l'année, la Construction continue sa reprise avec notamment une hausse du nombre d'emplois salariés au mois de décembre (environ 300 en plus par rapport à décembre 2019, soit +6 %).

# Observatoire des impacts de la crise sanitaire liée à la COVID-19

*Mars 2021*

Pour consulter les publications de  
l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Publications>

Pour suivre les actualités de  
l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Actualites>

Pour vous abonner à la newsletter  
de l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Newsletters>

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA  
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian

98000 MONACO

[www.imsee.mc](http://www.imsee.mc)

